

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'ENERGIE
MINISTERE DE L'EGALITE DES TERRITOIRES ET DU
LOGEMENT
DGALN/DHUP direction générale de l'aménagement, du
logement et de la nature / direction de l'habitat, de
l'urbanisme et des paysages
Arche de la Défense – Paroi Sud
92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX 04

MINISTERE DE L'OUTRE – MER
Délégation Générale à l'Outre – Mer (DéGéOM)
Service des politiques publiques
Département de l'Ecologie, du logement du développement
et de l'aménagement durable
Place Beauvau - 75008 PARIS

LIVRABLE N°1 – METHODOLOGIE, SYNTHESE DES ENTRETIENS, BIBLIOGRAPHIE

**ETUDE SUR LA CONNAISSANCE DES GISEMENTS D'ECONOMIES DES COÛTS DE LA CONSTRUCTION DES
LOGEMENTS DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE – MER**

Mascareignes Expertise Diagnostic Ingénierie
N°39 rue Guy Damour
97441 SAINTE SUZANNE - LA REUNION
Tél : +262 262 293 650 / GSM : +262 692 854 619



CiEA
8, rue des Conques
97434 - LA SALINE LES BAINS – LA REUNION
Tél. /Fax +262 262 418 156 / GSM +262 692 877 533

CiEA



Philippe VILLARD consultant
7 rue des Colibris
97231 LE ROBERT
Tél : 05 96 65 55 05 / Port : 06 96 45 90 19

Tranche n°2

**IDENTIFICATION DE PISTES DE GISEMENTS D'ECONOMIES DU COÛT DE LA CONSTRUCTION
DU LOGEMENT NEUF DANS LES DOM**

Référence du document – RAPPORT COMMUN

REV	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION		
	25/02/2013	V1	Groupement Mascareignes EDI CiEA Philippe Villard Consultant	Maria BONNOT	Nombre de pages : 64
		Antoine GEOFFROY			
		Philippe VILLARD		Phase: Tranche n°2	
		Caroline DELEGLISE			

SOMMAIRE GENERAL

1.	DEUX VOLETS DE METHODOLOGIE	2
CHAPITRE II	- LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES	3
2.	LISTE DES PERSONNES RENCONTREES ET /OU INTERVIEWEES.....	3
	LA REUNION	3
	MARTINIQUE	5
	GUADELOUPE	6
	GUYANE.....	7
CHAPITRE III	- RAPPORT DE SYNTHESE DES ENTRETIENS	9
3.	LES ENTRETIENS	9
3.1.	LA REUNION	9
	CMAR – Chambre des Métiers et de l’Artisanat de la Réunion	9
	AFPAP – Ingénierie de la formation.....	13
	CMAR – Antenne Est.....	14
	Conseil Régional de l’Ordre des Architectes - CROA REUNION	16
	FIBRES – coopérative et négoce	16
	Objectif recherché : diminution des prix des matériaux et équipements utilisés pour la construction de logements ; meilleure structuration de la filière	16
	CATENA – Matériaux de construction	18
	REGION REUNION – Direction de la formation professionnelle et de l’Apprentissage.....	19
	URMA Est – Centre de Formation des Artisans	21
	SOGEA – entreprise (major du BTP).....	22
	Questions à Monsieur Bernard SIRIEX, Directeur Général de HOLCIM-Réunion	24
	Question à Jean-François RAFFINI, Directeur et Animateur Qualité Construction à l’ACERBAT.....	25
	(Association pour la Certification des Entreprises Réunionnaises du BATiment)	25
	RPI – groupe Vulcain filière métallurgie	28
	Eurl LEGROS – entreprise de GO	29
3.2.	LES ANTILLES	34
	Nathalie FORTUNEE, Secrétaire Générale Constructys (OPCA de la Formation Antilles-Guyane).....	34
	Ordre des architectes de Martinique.....	34
	Antoine Courtin, service Risques Energie Climat	36
	Hervé Emonides, SBDA, DEAL Martinique	36
	Marwane Bejgane, Région Martinique, Directeur de l’Environnement et des Politiques territoriales.....	37
	Michel AIROLA, directeur Groupe le Villain et président Union Maisons Françaises Martinique.....	38
	Philippe Grand, directeur Martinique Groupe Vinci,	40
3.3.	GUYANE.....	41
	M MENGIN LECREULX – REGION REUNION.....	41
	M. Alain RAINTEAU - CARIF - OREF Guyane.....	42
	CROA GUYANE – Mme Sonia DELOUCHE	42
	M BERNUS – CHAMBRE DES METIERS.....	43
	Madame Elisabeth AWONG – Service des Douanes.....	44
3.4.	PROPOSITIONS DE PISTES DE GISEMENTS D’ECONOMIES DU COUT DE LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LES DOM A TRAVERS LES ENTRETIENS.....	46
	LA REUNION.....	46
	LES ANTILLES.....	47
	GUYANE.....	49
CHAPITRE IV	- LISTE ET ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE	50
4.	LISTE ET ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE.....	50
4.1.	Liste bibliographique.....	50
	▪ La Réunion	50
	▪ Guyane.....	51
	▪ Les Antilles	52
4.2.	FICHE DE SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE	54
	▪ LES OUVRAGES COLLECTIFS	60
5.	ANNEXES.....	64
5.1.	Lettre de mission	64

CHAPITRE I - METHODOLOGIE APPLIQUEE POUR L'IDENTIFICATION DE PISTES DE GISEMENTS D'ECONOMIES DU COÛT DE LA CONSTRUCTION ET DES LOGEMENTS DANS LES DOM

1. DEUX VOLETS DE METHODOLOGIE

La procédure qui a été retenue est la définition de méthodes pouvant permettre :

- De dégager les pistes d'adaptations des exigences réglementaires.
- Une meilleure structuration de la filière.
- La diminution des prix des matériaux et équipements.

La méthodologie comporte deux volets :

- **Collecte des données et analyse bibliographique :**
 - ✓ *Il s'agit de compléter les informations qui étaient déjà en notre possession lors de la 1ère tranche de l'étude par des ouvrages ou rapports spécifiques sur les thématiques à savoir :*
 - *Les réglementations techniques.*
 - *La structuration de la filière.*
 - *L'environnement concurrentiel des entreprises du BTP*
 - *Les prix des matériaux et équipements dans la construction.*
- **Entretiens et/ou interviews des acteurs.**
 - ✓ Il s'agit de rencontrer ou interviewer d'autres organismes et/ou opérateurs qui puissent nous faire dans un premier temps un état des lieux et dans un deuxième temps nous justifier la pertinence des pistes proposées selon les thématiques.
 - ✓ Nous avons choisi comme méthode de recueil de données **l'entretien semi-directif** ou bien **des tables rondes**.

CHAPITRE II - LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES

2. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES ET /OU INTERVIEWEES

LA REUNION

ORGANISME	FONCTION	NOM	Importance de l'organisme choisi.
ACERBAT (Association pour la certification des Entreprises Réunionnaises du Bâtiment)	Animateur qualité	Jean-François RAFFINI	L'ACERBAT est la filière de l'ADIR, pour le second œuvre BTP
CHAMBRE DES METIERSE DE LA REUNION	Directeur Adjoint Directeur Régional du Dévelop. Economique	M. Alçay MOUROUVAYE M. Jacques MAUNIER	Organisation de l'accès des artisans à la commande « publique » ; détail d'une démarche pour le marquage CE d'un matériau
A F P A R	Responsable de l'ingénierie de la Formation	Mme Véna DESMONTS	Offre de formation actuelle ; recherche de nouveaux contenus
CFA St-André	Conseiller professionnel Bâtiment	M. Vincent BENEDETTI	Etat des lieux des offres de formation
CROA Réunion	Président du conseil de l'ordre des Architectes	M MARC LAVOINE	Avis sur les réglementations techniques et les pistes d'adaptations
FIBRES Importation et Transformation de Bois et Panneaux Bois ; coopérative d'artisans	Directeur Général	M. Yvan MAINIX	Structuration de la filière
CATENA de Saint André (franchise indépendante du groupe Mr. BRICOLAGE)	Directeur	M. Gérard POTHIN	Filière d'Approvisionnement en matériaux de construction
REGION REUNION	Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage Responsable de la branche apprentissage	M. Erick FONTAINE	Etat des lieux des offres de formation
URMA - C F A de Saint André (CMAR)	Directeur	M. Clément ABDALLAH	offres de formation en apprentis en lien avec artisanat

SOGEA (filiale 100% de VINCI)	Directeur Technique	M. Alain VIDOT	Entreprise intervenant sur le logement
DIECCTE POLE ENTREPRISES – EMPLOI - ECONOMIE	Service Formation et Qualification Professionnelle	Mme Anissa LARDY	Informations sur les Titres Professionnels
REGION REUNION	Directrice de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	Mme Sabine MAILLOT-FAUBOURG	Politique de la Formation en lien avec le Développement Economique de la Réunion
AXION INTERIM	Agence d'emploi (spécialisée Bâtiment)	M. NANGY	Etat des lieux de offre et demande d'emploi/ différente typologies de métiers
DIECCTE POLE ENTREPRISES – EMPLOI - ECONOMIE	Service Formation et Qualification Professionnelle	Mme LEMAIRE	Attachée aux entreprises, formation, gestion du chômage partiel, programmes seniors 2009, programme contrat de génération,
SODICCO	Directeur	Mme Marine RIVIERE	Société de diffusion et de conditionnement
ENTREPRISE LEGROS (EURL de gros-œuvre, 25 ans d'existence)	Chef d'Entreprise	M. Thierry LEGROS Gérant	Bonne connaissance de l'environnement concurrentiel du BTP de par son intervention Dans le GO
RPI Groupe Vulcain (filère métallurgie fabrication, galvanisation, thermo laquage, pose)	Directeur général	M. Philippe GAULT	Environnement concurrentiel des entreprises
HOLCIM Réunion	Directeur	M Bernard SIRIEX	Les matériaux, les agrégats
Sarl BIOCLIMATIQUE	Directeur de Marketing	M Guillaume BIJOU	Fabricant de matériaux Ossature Bois Industriel
ARCELOR MITTAL Construction Réunion	Directeur de Marketing	M JL GUGELMANN Light	Matériaux dans la construction

MARTINIQUE

ORGANISME	FONCTION	NOM	Importance de l'organisme choisi
ADEME		M Bruneilde VIOUJARD	Eco - matériaux
COBATY Martinique	Président	M Frantz ASSIER de POMPIGNER	Fédération de la construction, Urbanisme et Environnement
DEAL Martinique	Chef de service risques	M Antoine COURTIN M Herve EMONIDES	RTAA DOM
GROUPE LE VILLAIN	Directeur	M Michel AIROLA	Constructeur de maison individuelle et président UMF
Maitres d'œuvre	Architectes	Mme Pascale ROSEMAIN M. Ludovic LEGRAND M. J. – Michel EMELIE	Table ronde n°3 EPURE, ARTEO Architecture, Archishow, L'Architecte.
REGION Martinique	S.Environnement	M. Marwane BEGJANE	Différentes thématique
VINCI Antilles	Directeur	M. Philippe GRAND	Promoteur – Gros œuvre
Constructys Antilles - Guyane	Secrétaire Générale	Mme Nathalie FORTUNEE	Emploi et formation
SEMSAMAR SMHLM OZANAM DEAL Martinique	Bailleur sociaux <i>(directeur construction, chargé d'opérations, chef de service financement)</i>	M QUARENTA, M Eddy CRIQUET, M PHILIAS, M Thierry TARPAU, M Jean – Yves LAMBERT	Table ronde n°2
BATIMAT	Directeur	M Jean – Yves LAMBERT	Central à béton Martinique et Guadeloupe
CONSULTANT – ex ADEME		M Bruno BRIVAL	Séminaire MES

GUADELOUPE

ORGANISME	FONCTION	NOM	Importance de l'organisme choisi
Deal Guadeloupe SEMSAMAR/MORINO ROS SEMAG SCP HLM SIKOA	Directeur, chargé d'opérations, logement	M CLAUDIN, M LEGRAND, M Nicolas GOSSÉLIN M Dominique JOLY M Bruno VERMOREL	Table ronde n°1
UMF Antilles - Guyane	President	M LASNIER	Constructeur de maisons individuelles
ARMOS	President	M Michel OLIVARES	Association régionale des OLS Guadeloupe

GUYANE

ORGANISME	FONCTION	NOM	Importance de l'organisme choisi.
REGION GUYANE	Directeur Général des Services Régionaux	MENGIN LECREULX	La politique de la Région en Guyane sur l'emploi, la formation, les réglementations techniques
APAVE	Bureau de contrôle	M Christian GALINIER	Avis sur les pistes d'adaptation des réglementations techniques dans la construction
DEAL GUYANE SHAU : <i>Service Aménagement, Urbanisme, Construction et Logement.</i>	Messieurs les Responsables du SHAU	M. Thierry CASTEL M Dominique PAGANEL,	Nos référents locaux sur cette mission La DEAL est au centre des différentes politiques du logement social et recentre les synthèses des groupes de travail sur les différents thématiques.
CROA Guyane : <i>Institut d'Emission des Départements</i>	Présidente du Conseil de l'ordre des Architectes	Mme Sonia DELOUCHE	Avis sur les réglementations techniques dans la construction et les pistes d'adaptations.
FERBTP : <i>Fédération Guyane du Bâtiment</i>	Président de la Fédération du bâtiment et directeur de NOFRAYNE (promoteur – constructeur immobilier)	M Olivier MANTEZ	Riche en information sur le marché du BTP, des prix des matériaux et l'environnement concurrentiel du BTP.
GROUPE OCEANIC <i>promoteur Immobilier</i>	Directeur technique	M Pierre LAGILLIER	Référent du groupe de travail sur l'impact des réglementations techniques dans la construction.
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE GUYANE	Rédactrice au service de la réglementation	Mme Elisabeth AWONG	Information sur l'octroi de mer. Frais de fret.
ADEME	Chargé de mission	M CAZANOVA	Avis sur les réglementations techniques dans la construction et éco – matériaux.

CHAMBRE DES METIERS	Responsable formation	M BERNUS	Information sur la formation des jeunes et l'apprentissage.
CARIF OREF	Chargé d'étude OREF	M Alain RAINTEAU	Base de données sur la formation en Guyane
CERCG : Cellule Economique Régionale de la Construction en Guyane.	Chef de service Autres collaborateurs	M. Christophe MASCITTI	Disposent des bases de données et informations sur LE GEICQ.

CHAPITRE III - RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

3. LES ENTRETIENS

3.1. LA RÉUNION

CMAR – Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Réunion

Date : 3 décembre 2012

Personnes interviewées :

- Alcay MOUROUVAYE : Directeur- adjoint
- Jacques MAUNIER : directeur régional du développement Economique

➤ Objectif recherché : meilleure structuration de la filière

Généralités

L'activité de la Chambre est décrite sur la publication Observatoire Economique de l'Artisanat – les chiffres clés 2011.

L'Artisanat

Constitué pour l'essentiel de Très Petites Entreprises, l'artisanat occupe une place singulière au sein de notre économie. Ses activités, transverses à l'industrie, au commerce et aux services, sont définies par la loi, selon un double critère de taille et d'activité.

L'appartenance au Répertoire des Métiers est délimitée par la loi N°96-603 du 5 juillet 1996. L'artisanat regroupe l'ensemble des personnes physiques ou morales employant au plus 10 salariés au moment de leur immatriculation et exerçant une activité indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services.

La loi consacre également l'existence d'un droit de suite (décret N°95-1287 du 14 décembre 1995) qui stipule qu'au-delà de 10 salariés, le chef d'entreprise peut conserver son inscription au Répertoire des Métiers, s'il dispose de la qualité d'artisan ou de maître artisan, ou encore s'il est titulaire d'un brevet de maîtrise.

2 secteurs concourent à l'objet de notre étude : le secteur **BÂTIMENT**, comprenant les travaux-publics, et la partie Bois, charpente menuiserie du secteur **PRODUCTION**.

➤ Représentativité de la chambre dans la filière construction

Chiffres 2007

POIDS DE L'ARTISANAT

L'artisanat représente :

- 34 216 emplois
- 34% des entreprises réunionnaises
- 16% de la population active occupée
- 1.270 milliards d'euros de CA



Source : Observatoire Economique de l'Artisanat

Evolution 2005-2006	
Emploi total	+5%
Dont salariés	+3,9%
Dont apprentis	-3,5%
Activité	+6,2%
Investissement	+1%

Source : Observatoire Economique de l'Artisanat

L'artisanat occupe une place particulière dans l'économie réunionnaise, les activités qui le composent sont transversales au commerce, à l'industrie, au bâtiment et aux services.

Poids de l'artisanat par secteur (2006)

Branches	Entreprises	%	Salariés	CA (millions d'euros)
Alimentation	1209	11	2867	139.3
Filière farine - sucre	664		1765	83
Filière viande - sel	545		1102	56.3
Production	2016	18.5	4874	251.4
Travail des métaux	579		2141	105.8
Textile, habillement et cuir	129		118	8.2
Bois et ameublement	292		443	26.6
Autres fabrications	1016		2172	110.8
Bâtiment	4581	42.1	10304	586.9
Gros-œuvre	1969		5177	288.7
Second-œuvre	1718		2991	180.2
Bois	216		400	22.2
Travaux publics	678		1736	95.8
Services	3080	28.4	5285	293.1
Mécanique automobile	614		1483	74.1
Transport	590		645	41.8
Autres services	1876		3157	177.2
Total	10886	100	23330	1270.7

Source : Observatoire Economique de l'Artisanat

CHIFFRES 2011

L'artisanat fait travailler dans l'île 14 430 entreprises et 26 150 salariés. Il génère un chiffre d'affaires estimé de 1,6 milliards d'euros fin 2011.

Rapporté à l'économie locale, l'artisanat représente une entreprise réunionnaise sur trois et 17% de la population active occupée. Sa principale caractéristique réside dans la diversité de ses activités et la multitude de petites unités qui le composent. On y dénombre ainsi plus de 250 métiers répartis en 4 grands secteurs : bâtiment (43% des entreprises), services (28%), production (17%), et alimentation (12%).

Bien que s'agissant avant tout de Très Petites Entreprises, 4% des artisans inscrits au Répertoire des Métiers exercent avec un effectif supérieur à 10 salariés, ce qui représente tout de même le quart des emplois salariés.

Les quelques signes de redressement relevés au cours de l'année 2010, qui avaient notamment permis une progression des emplois dans les professions de l'artisanat, laissaient entrevoir pour 2011 un début de sortie de crise.

Les dernières observations recueillies auprès des chefs d'entreprise montrent que l'embellie ne s'est pas transformée en reprise. L'évolution de ces 12 derniers mois est bien révélatrice de la fragilité de ce redressement. Le secteur des métiers alterne cette année des résultats contrastés, tantôt encourageants et tantôt décevants.

C'est le cas notamment dans le domaine de l'emploi. En passant de 40 917 à 40 580, le nombre d'actifs dans le secteur des métiers décroche légèrement de 0,8% en 2011, alors qu'il avait augmenté de 2,2% l'année précédente. Ce recul frappe particulièrement les effectifs salariés, dont les baisses, principalement observées dans le bâtiment et les activités de production, n'ont pu être compensées par les créations d'emplois non-salariés et d'apprentis.

Les défaillances croissantes d'entreprises pour raisons économiques, souvent employeurs et parfois relativement anciennes, expliquent pour une large part l'allègement de ces effectifs.

EMPLOI PAR SECTEUR

	Entreprises	Salariés
ALIMENTATION	1 689	3 650
Boulangerie, pâtisserie, glacier	563	1 622
Boucherie, charcuterie	252	454
Restauration - plats à emporter	874	1 574
PRODUCTION	2 404	5 423
Travail des métaux	631	2 288
Textile, cuir	187	116
Bois, mobilier	255	395
Bois, charpente menuiserie	264	264
Imprimerie, graphisme	222	467
Horlogerie, bijouterie	95	245
Autres fabrications	750	1 648
BÂTIMENT	6 243	10 485

Gros-œuvre	2 446	5 146	
Second-œuvre		2 671	3 380
Bois	259	336	
Travaux publics		867	1 623
SERVICES	4 094	6 592	
Mécanique automobile	881	2 048	
Transport	587	624	
Soins de la personne	1 256	1 262	
Photographie	167	228	
Fleuristerie	111	96	
Autres services		1 092	2 334

L'APPRENTISSAGE

Après 5 années consécutives de baisse, les effectifs d'apprentis enregistrent au terme de l'exercice 2011 un retour à la croissance. L'évolution constatée porte ainsi le nombre d'apprentis, inscrits dans l'un des 5 centres de formation de la Chambre de Métiers, à 2177 contre 2111 fin 2010, soit une hausse de 3,1% en un an.

Les ajustements récents des politiques publiques en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, parmi lesquelles figurent la revalorisation du statut de l'apprenti (loi de juillet 2011), la création d'un réseau de « développeurs » visant à faciliter les mises en relation entre entreprises et jeunes, et la modernisation des pôles de formation, labellisés « Université Régionale des Métiers de l'Artisanat », ont sans doute concouru à ce bon résultat. L'implication des artisans dans la formation des jeunes est aussi la marque que ces derniers ont confiance en l'avenir, malgré un contexte économique jugé difficile.

Sur le plan sectoriel, la progression des emplois est visible, principalement dans l'alimentation (+16,3%), et accessoirement dans les activités de services (+4,7%). La boulangerie, la pâtisserie, et les métiers de l'électronique expliquent à eux seuls l'essentiel de la croissance globale de 3,1%. Dans le bâtiment, la situation semble enfin se stabiliser (-0,5%) après une période 2007-2010 marquée par une perte de plus de 300 postes d'apprentis. **C'est finalement dans les activités de production, que la contraction des embauches perdure et s'aggrave (-6,7%).**

Analysé selon ses principales caractéristiques, l'apprentissage traditionnel très masculin et basé sur le diplôme du CAP (64% des effectifs) reste dominant, mais cohabite désormais avec un apprentissage de type Bac Professionnel voire post-baccalauréat, s'ouvrant de plus en plus sur les spécialités de services. **Un jeune sur trois (36%) prépare aujourd'hui un diplôme de niveau IV ou plus, contre un quart en 2006 (24%), soit 12 points de progression en 5 ans.**

EFFECTIFS PAR METIER

	2009	2010	2011
BÂTIMENT	1078	989	984
Maçonnerie	267	208	208
Plomberie, froid et climatisation	166	149	142
Peinture, plâtrerie	111	107	114
Électricité	196	201	201
Carrelage	24	17	16
Aluminerie-métallerie	192	182	180
Menuiserie bois et charpente	122	108	103
Travaux Publics	-	17	20

SYNTHESE ACTIVITE DANS SECTEUR BATIMENT + PRODUCTION

Nombre d'entreprises : BT = 5 376 TP + BT = 6242 progression :
Création d'entreprises : décélération de -5.2% (PM +19.4% et +12.5% dans secteurs SERVICES et ALIMENTATION)

Emploi yc apprentis

Nombre de salariés : BT = 9 126 TP + BT = 10 749 progression : baisse de 1.9% en 2011

4% des artisans inscrits exercent avec un effectif supérieur à 10 salariés

Formation

Initiale par l'apprentissage : 984 progression : baisse de 9% depuis 2009

Continue pour les chefs d'entreprises et conjoints:

Soit en %

➤ **Nature de l'action pour la formation des professionnels affiliés**

3 outils développés :

La mission Marché Public : faciliter l'accès des artisans à la commande publique, et inciter les donneurs d'ordre à une ouverture vers les contraintes de production

La formation des chefs d'entreprises (l'URMA de St-André, localisée dans un bâtiment récent – le CFA -

Le CIRBAT, Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical, inauguré le 17 février 2010 sur le site du CFA de Saint-André, le Cirbat est le 21^e pôle d'innovation de France, le premier en Outre-mer. Sa vocation est d'aider les artisans à construire durable en milieu tropical. Il a pour objet l'adaptation aux contraintes locales des matériaux de la construction, de leur mise en œuvre, ainsi que des normes du bâtiment

➤ **Etat des lieux en termes de formation des professionnels**

S'agissant de la mission marchés publics, auprès d'artisans, elle a pu dresser un bilan positif des actions sur 2011/2012, se traduisant par une assistance technique conduite auprès de 65 entreprises, et d'un CA généré de + 11 M€ pour une vingtaine d'entre elles retenues. Beaucoup de chemin est encore à faire, tant pour la maîtrise d'ouvrage - bailleurs notamment - qui n'utilisent pas les possibilités offertes par la réglementation sur les marchés.

➤ **Détail des offres de formation permettant le développement des capacités d'adaptation des professionnels aux évolutions réglementaires.**

La chambre s'implique particulièrement sur la réglementation RTAADOM et a identifié ce thème comme enjeu d'importance pour les artisans.

Parmi les actions développées : l'information poussée, passant par la mise à portée des artisans du texte de la réglementation (vulgarisation), et formation pointue des artisans, leur permettant de bien comprendre les critères et obligations (mise en œuvre, matériaux, équipements).

➤ **Etat des lieux en termes de structuration de la filière**

Lutter contre les offres anormalement basses : une initiative des structures professionnelles, relayée vers les donneurs d'ordre. L'offre anormalement basse, après vérification de son contenu doit être écartée

➤ **Se positionner (en tant qu'entreprise locale) face à la concurrence.**

Le domaine d'intervention des artisans, en **gros-œuvre**, va de la construction de maison individuelle, à l'immeuble collectif de hauteur moyenne.

En second-œuvre, variable, toutes catégories de constructions

➤ **Offrir aux artisans le moyen de tester leurs équipements**

- Mise en place des conditions de test grandeur nature, par le laboratoire d'Essai des menuiseries (LEM)
- l'Observatoire Régional de Lutte Anti Termites (ORLAT)
- Mise en place d'un laboratoire d'études du Vieillessement des Matériaux (LVM), qui est une des actions du CIRBAT

Résultats :

Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration

Matériaux : Filière bois

La Chambre des Métiers de la Réunion a été la cheville ouvrière de la mise en place d'une scierie moderne, - la SA Sciage de Bourbon - pour l'activité de sciage de bois locaux au titre desquels le *Cryptomeria japonicus* local. C'est un bois tendre, comparé aux essences de bois tel l'épicéa ou le pin sylvestre ; les forêts ont pris place sur les hauteurs de l'île (programme de l'ONF).

L'ambition affichée par les acteurs du projet est le développement des parts du marché des produits usinés importés dans la filière construction, en pariant sur son utilisation en structurel (bois d'ossature) plutôt que en sciage fin (bardages, bardeaux,...)¹.

Dans l'optique de cet usage, ossature bois de maisons individuelles, un marquage CE est visé pour ce matériau. Il permettra en outre l'obtention de garanties en assurance décennale. Ce marquage devrait être effectif pour la mi-2013. Stade actuel : caractérisation physico-mécanique fait, établie en application de la Directive Produits de la Construction (par le FCBA de Bordeaux). 70 % de la production de l'île d'arbres non juvéniles peuvent peut satisfaire au classement

Potentiel de 1500 m³, part de marché visée sur la part des importations de bois : 5%

Perspectives

Cependant, les personnes interviewées notent la difficulté de mettre en place ce matériau au sein de « l'économie de comptoir » généralisée sur le département. Et citent l'exemple de la construction récente de la Maison du Parc Naturel, entièrement en bois, sans aucune part faite au Cryptoméris.

Conclusion générale

Les mesures incitatives sont englouties par l'accroissement du coût de la construction.

¹ Il est plus difficile en état de concurrence avancée de commercialiser du cubage que de la surface.

AFPAP – Ingénierie de la formation

Date : 7 décembre 2012

Personnes interviewées :

Mme DESMONTS : responsable de l'ingénierie de formation

M. BASTIER : contrôleur de gestion

- **Objectif recherché : connaissance de la structuration de la filière BTP par la mesure de l'adéquation des formations à la demande intérieure – marché des entreprises locales.**
- **Généralités**

Demande d'entrevue adressée par CEIA aux AFPAP en date du 26/10/2012.

Prise de rendez-vous téléphonique, semaine du 26/11/2012, vers le directeur général de l'AFPAP.

Délégation faite à Mme Desmonts, à qui je remets lettre d'introduction de la MEDDTL et demande d'interview citée ci-dessus.

- **Domaine de la formation sur lequel vous intervenez**
- **Domaine : organisme de formation professionnelle dédiée aux adultes. Elle conduit une mission d'intérêt général et inscrit son action dans le cadre de l'apprentissage.**

L'AFPAP peut également délivrer d'autres formations hors cadre apprentissage à condition qu'elles soient validées au préalable par la REGION qui l'organisme financeur des AFPAP (fonctionnement et investissements mobiliers et immobiliers).

- **L'activité : état des lieux quantitatif par la description des secteurs de formation relevant du domaine du BTP**

Dispose de 4 centres de formation : un centre de formation dans chaque région de l'île de manière à répondre aux besoins de proximité géographique des candidats.

- 1 centre rénové – fin travaux 2010 à St-Pierre
- 1 centre encours rénovation, St-Paul.

Ces Centres de Formation Professionnelle pour Adultes (C.F.P.A.) proposent des programmes qualifiants et professionnalisant, dans de nombreux secteurs d'activité.

CONCERNANT L'APPRENTISSAGE :

Les formations se déroulent sur des modules de 200 heures, avec stage obligatoire en fin de formation dans une entreprise d'accueil ; des **titres professionnels (TP)** sont délivrés au nom de l'Etat par la DIECCTE (ministère de l'Emploi), après une validation des stages dressée par des professionnels des disciplines concernées.

AUTRES :

Probation des formations par des **certificats de compétences professionnelles**.

CHIFFRES 2011 : FORMATION, TX DE PLACEMENT, TX D'ENCADREMENT

Apprentis : 510 personnes en formation professionnelle BTP, de niveau V à III

- gros-œuvre,
- second œuvre
- encadrement de chantier

Nombre de formateurs

Nombre d'entreprises et taille : *pas d'information communiquée*

Autres : 173 personnes formées aux métiers de BTP, sur demande de Pôle-Emploi (commanditaire et financeur)

Résultats

Taux de placement à l'issue des stages obligatoires dans les entreprises : non communicable à l'extérieur.

Suivi de « satisfaction » des stagiaires : L'AFPAP a obligation de procéder à une enquête sur le devenir des stagiaires, dans le délai de 6 mois à l'issue du diplôme – sous forme de questionnaire : non communiqué.

Connaissance du tissu d'entreprises - Nombre d'entreprises suivies : chiffres non communiqués

- **Autres actions menées pour la formation des professionnels affiliés**

Outils développés : voir ci-dessus.

- **Autres : évolution potentielle**
- **Détail des offres de formation permettant le développement des capacités d'adaptation des professionnels aux évolutions réglementaires.**

Formations sur les programmes FFEBAT DOM, conduite en 2012 :

- M1 « identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments ». C'est la formation de base dans ce domaine. Durée de 2 jours, s'adresse à artisans, chefs entreprises, conducteurs travaux, personnel de chantier, techniciens bureaux d'études.
- M3 « isolation des toitures et des parois ». durée de 2 jours, s'adressant à artisans, conducteurs travaux, personnel d'encadrement de chantier, chefs d'équipes.

Nbre d'inscrits : ne sait pas

- **Votre connaissance au sujet de la structuration des filières du BTP et particulièrement du bâtiment.**

➤ **Quelle demande intérieure est à promouvoir aujourd'hui au regard :**

De l'emploi

Des secteurs prioritaires

Des démarches innovantes en termes **d'ingénierie** sont conduites actuellement dans le sens du «**verdissement**» des formations, démarche engagée sur le plan national, et prenant en compte la loi de 2004 sur la Non-discrimination.

L'Afpar est ainsi innovante sur le thème de **l'éco-sécrétariat**, module qu'elle a introduit dans la formation professionnelle de secrétariat.

Elle envisage la mise en place de modules sur le thème de **l'écoconstruction**.

CMAR – Antenne Est

Date : 07 décembre 2012

Personne interviewée :

Vincent BENEDETTI : Formateur intra-entreprise / Conseiller professionnel Bâtiment

Tél : 0262.46 62 00– Fax : 0262.58 17 26

- **Objectif recherché : connaissance de la structuration de la filière BTP par la mesure de l'adéquation des formations à la demande intérieure – marché des entreprises locales.**
- **Domaine de la formation sur lequel vous intervenez**

Général : Accueillir, informer et orienter les futurs apprentis et leur famille, les artisans, leur conjoint, salariés et demandeurs d'emploi

Domaine particulier : développé depuis 1982 et unique au plan national, il s'agit de l'encadrement in-situ des chefs d'entreprises, de leur conjoint et du personnel, par une formation spécifique, sur la base de modules de 200 heures, se déroulant sur le lieu d'activité et pendant les heures de travail – pour assurer la présence de salariés. La spécificité de la formation se fait après réalisation d'un audit personnel et technique.

Les champs : Gros-Œuvre, Charpente

Les domaines d'accompagnement et de formation

- maîtrise des plans
- maîtrise commercial
- étude de devis : blocs maçonnés, ferrailage,
- gestion du personnel,
- matériel dont investissements au titre de la sécurité

Les dimensions abordées :

- l'organisation, les coûts et la technicité nécessaires à l'élaboration de mémoires techniques.

Les partenaires pour cette action

- CAUE (plans, RTAA dom)
- DEAL : réglementations
- Transversal CMAR (social, juridique,...)

Les clients : petits artisans, mais aussi PME tels entreprises LEGROS ou SIOU dimensionnés pour du logement collectif étendu qui sont tjrs inscrits au répertoire des Métiers.

➤ **Résultats**

- Inconvénient d'un seul accompagnement par entreprise
- mais permet à 90 % des accompagnés de ne pas fermer l'année suivante,
- Démarche reconnue par les assureurs : permet une continuité des assurances pour les artisans qui ont été accompagnés
- Inconvénient du coût (75 €/ heure), l'action jugée intéressante se fera maintenant sur consultation d'opérateurs

➤ **Vos repères / connaissance de l'entreprise locale / positionnement des entreprises face à la concurrence (France, Europe, autres)**

En tant que formateur spécialisé dans le métré, le montage de murs maçonnés, je constate un manque de repères aujourd'hui ; un déficit de motivation, ce qui entraîne une non capitalisation – au niveau individuel - des connaissances et de ce qui a été appris. Impact s tel que temps de mise en œuvre non tenus volontairement, retards sur l'application de la technicité...L'ouvrier est plutôt sur un statut , que détenteur d'une compétence.

Des chiffres comparatifs, pour 1 m2 de mur maçonné

	Temps d'exécution	matériau
Territoire national	05 heure	80 cts
Réunion	1,5 heure	1 €

➤ **Autres : évolution potentielle**

➤ **Votre connaissance au sujet de la structuration des filières du BTP et particulièrement du bâtiment**

Une concurrence illégale : amenant des maîtres d'ouvrages de maisons individuelles à passer commande à 300 €/m², alors que le prix moyen se situe entre 800 et 1150 € !

Différentiel dans cette pratique, la non maîtrise dans l'élaboration de devis, de l'action volontaire de l'entrepreneur plus au fait des subtilités que le donneur d'ordre.

Il y a 5 ans, le délai entre l'acceptation du devis et le démarrage des travaux était de 1 mois en moyenne ; aujourd'hui il est de 14 mois --> difficile de s'organiser

Et est importante, alors, l'intervention d'un professionnel conseil faisant l'interface entre artisan et MO.

Cette politique de bas-prix touche également certains maîtres d'ouvrages publics : cas cité des grilles de prix mises en place pour la réhabilitation de logement sociaux : on ne comprend pas !

➤ **Quelle demande intérieure est à promouvoir aujourd'hui au regard :**

De l'emploi

Des coordonnateurs plus pointilleux

➤ **Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration pour une meilleure structuration de la filière :**

Il faut :

1. Une réforme sur le fond – et non uniquement une gestion du social comme cela se fait aujourd'hui. Elaboration de guide et fiches techniques, qualitative et certifiant (pour les blocs béton, la mise en place des bétons) ce qui n'est pas fait à l'instar de l'industrie, métallurgie et transformation de l'acier.
 2. Choisir des entreprises sur une plus gde transparence, mémoire technique, fiche de satisfaction client, mise en avant de la compétence et du savoir-faire du salarié
 3. Sensibilisation aux métiers sur la presse gd public
-

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes - CROA REUNION

Date : 10 décembre 2012

Personnes interviewées :

M Laurent ALAVOINE Président

➤ Synthèse de l'entretien

« Nouvelles normes, nouvelles contraintes :

La question du logement social est plus souvent abordée d'un point de vue quantitatif plutôt que qualitatif... il y a toujours 29 000 demandes de logements en attente et on peut saluer l'apport de la défiscalisation qui dope la production. Mais il n'évoque les nouvelles réglementations qui garantissent la qualité des logements que pour déplorer le renchérissement des coûts (de + 3% à 6%).

Selon l'ARMOS (Association régionale des Maîtres d'ouvrages sociaux) la réglementation qui impose le principe de la ventilation traversant, réduit de 20% le potentiel d'appartements par bâtiment.

Elle interdit de la sorte l'accession sociale à la propriété en vigueur à La Réunion depuis des décennies car le coût des nouveaux appartements dépasse les capacités d'investissement des publics concernés.

En plus des surcoûts, ces nouvelles normes ont considérablement complexifié la mission des maîtres d'œuvre.

Avec le recul, la fronde des concepteurs semblent s'être apaisée sur l'intérêt de la RTAA DOM, par contre il demeure plus réservé sur la réglementation relative à l'accès des logements aux handicapés.

« C'est évidemment une bonne chose de répondre aux besoins des handicapés mais cette réglementation va parfois trop loin et est contre – productive »

Par exemple, les contraintes systématiques de taille des chambres et sanitaires finissent par éliminer les couloirs ou à rapetisser exagérément les séjours. En pratique, les contraintes se multiplient sur les chantiers. Il n'est pas rare aujourd'hui de détruire plusieurs fois de suite une rampe d'accès par peur qu'elle présente une pente de 1% trop forte et qu'elle soit rejetée par les contrôleurs de la DEAL.

Un œil aguerri peut repérer les logements « nouvelle formule ».

Ils sont donc traversant. Leurs plafonds sont plus hauts (2,70 m au lieu de 2,30 m) pour accueillir les brasseurs d'air qui doivent équiper les chambres.

Souvent, des casquettes agrémentent les façades car elles ont le double avantage d'ombrager les murs et d'éloigner artificiellement les fenêtres les unes des autres pour réduire la propagation des bruits... toutes ces contraintes limitent la part d'inventivité de l'architecte qui redoute « une certaine uniformisation du logement social pour se conformer aux normes et à la réalité économique

FIBRES – coopérative et négoce

Date : 12 décembre 2012

Personnes interviewées :

Yvan MAINIX : DG

63, rue Henry Cornu – Cambaie – 97460 SAINT PAUL Tél : 0262.55.18.40 – Fax : 0262.55.18.41

Objectif recherché : diminution des prix des matériaux et équipements utilisés pour la construction de logements ; meilleure structuration de la filière

➤ Généralités

L'activité : Fibres Réunion, bois et dérivés, Implantée sur 20 000 m², FIBRES fourni une quantité importante de matières premières d'importation, pour les artisans du bois de l'île.

- activité d'Approvisionnement en bois séché
- Et activité de sciage et rabotage du bois : SA coopérative avec CA

Catégorie : industrie, bois,

Fibres c'est aussi une coopérative d'artisans

➤ Etat des lieux des principaux matériaux importés, utilisés pour la construction de logements.

Organisation des filièresà détailler pour les matériaux selon liste des préconisations habituelles au logement social : transport, quantité, nombre intermédiaires

Importation

Bois : essences

- Bois extérieurs naturellement durables ; origine Sud Afrique
- Bois imprenables : pin sylvestre, sapin blanc ; origine Suède
- bois intérieurs non imprenables

Autres : panneaux stratifiés et produits dérivés du bois, panneaux matériaux de synthèse,

Formation des prix :

- Octroi de mer = 0% sur tous les produits.
- Fret : subvention de la Région + Etat couvrant 75 % du fret sur les matières premières

Transformation par industriels

Activités de transformation :

- Séchage des bois : quatre cellules de séchage par déshumidification, qui ont chacune une capacité moyenne de 40 m3.
- Traitement des bois : depuis 2002, FIBRES est certifiée CTB B+ pour le traitement autoclave réalisé sur les bois imprenables : protection contre les champignons lignivores et les insectes xylophages.
- Usinage de bois (et assemblage) : caillebotis, planchers, découpe à longueur souhaitée,
- Usinage des panneaux de synthèse, formes à chaud,...

Formation des prix :

Le foncier est cher, et (presque) sans intervention de la puissance publique ! cela revient à favoriser le commerce plutôt que l'industrie et cela est contraire au « développement productif ».

Acheminement jusqu'à destination de mise en place

Un service de livraison journalier permet le transport des marchandises sur toute l'île

Liens menuiseries industrielles : SBIM (Le Port), AMC (atelier Menuiseries Construction à St-Denis)

CHIFFRES ET EVOLUTION

Activité

- **100 artisans pour la coopérative, de toute catégorie et importance**
- **700 clients pour le négoce**
- **80 salariés localement**
- **20 M€ consolidés**

Le marché est restreint depuis 2008 (fin de la Girardin) ; le schéma suivant permet de retracer l'historique pour le domaine du BTP :

1. 2008 : la crise a une incidence sur les volumes construits --> les entreprises les plus fragiles ferment
2. Celles qui ont résisté ont été en lutte sur l'aspect prix (tentation de vendre au plus bas, stratégie du court terme)
3. Evolution : comment faire avec moins d'argent !?
 - **Nature des actions entreprises pour l'information des professionnels affiliés sur l'évolution des matériaux**

Chez vous : information, formation, personnel

Vers les professionnels (entreprises, prescripteurs,..)

Pour permettre aux artisans de choisir les bois et les matériaux dérivés aux contraintes liées à la destination des ouvrages à réaliser, FIBRES dispose d'une équipe de professionnels formés pour répondre à toutes les sollicitations.

Prise en compte de la réglementation CE ?

- **Détail des actions entreprises permettant le développement des capacités d'adaptation des professionnels affiliés aux évolutions réglementaires en termes de matériaux.**

Les matériaux importés vont dans ce sens ;

Tendance vers la réalisation de plus de prestations d'usinage de bois pour ses adhérents : limiter les investissements de ces derniers.

Connaissance de la problématique réglementation RTAADOM et avis :

Connaissance personnelle jugée bonne, en progression.

Pistes de réduction des normes : ne va pas dans le sens de réductions de coûts. La volonté publique est la réduction des consommations d'énergie ! --> Il faut promouvoir le coût du bâtiment dans sa globalité - Investissement, Entretien, Economies d'énergies (quel système de financement ?). C'est la seule solution réelle.

Etat des lieux de la formation locale :

Les dispositifs de formation des artisans semblent adaptés.

- **Se positionner (en tant qu'entreprise locale) face à la concurrence.**

10 concurrents locaux aujourd'hui dans l'importation de bois sylvestre : il ne saurait y avoir de baisse à attendre.

- **Etat des lieux en termes de structuration de la filière**

Filière bois

Volumes importés : 25 000 m3 pour 6 mois de stock. A comparer aux 60 000 m3 de consommation annuelle Réunion.

Question : Sciages de Bourbon a-t-il sa place dans la filière bois localement ?

Réponse : le parti choisi par les responsables politiques de la structure, de promouvoir le Cryptomeria en tant que de bois de structure n'est pas le bon choix, pour la raison que seul un pourcentage du bois à maturité peut

être utilisé à cette fin. Il eut été préférable de promouvoir le bois d'éléments fins (bardage, lambris) : plus facile de chiffrer et de mettre en place de la surface (m2) que du cubage (m3).

Autres filières

Métallique : les tentatives de la Sidr n'ont pas été probants, et ont conduit à la faillite de l'entreprise.

Maçonneries :

➤ **Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration :**

➤ **Matériaux :**

➤ **Stratégie à l'export :**

Le groupe réunionnais FIBRES (Fibres Industrie Bois) profite, depuis novembre dernier, de la première mobilisation **du fonds de garantie FASEP-G** pour une entreprise ultramarine. Ce dispositif – financé par l'AFD – vise à soutenir l'implantation et le développement de PME françaises à l'étranger, ici au Mozambique, par un fonds de garantie des investissements contre le risque économique.

➤ **Perspectives**

➤ **Conclusion générale**

Les structures de bilan des entreprises du BTP sont problématiques.

CATENA – Matériaux de construction

Date : 18 décembre 2012

Personnes interviewées :

Gérard POTHIN : DG

Tél : 0692 87 60 91.

➤ **Objectif recherché : diminution des prix des matériaux et équipements utilisés pour la construction**

➤ **Généralités**

Domaine : commerce de matériaux de construction et quincaillerie, outillage

➤ **Représentativité de l'organisme dans la filière construction**

Nbre de centres : 1 franchise de Mr BRICOLAGE

Nbre de clients entreprises BTP affiliés, ayant un compte : peu – ce n'est pas sa clientèle recherchée

Autres : particuliers / construction maisons individuelles et rénovation

Chiffres 2011

Activité

CA = 12 M€ peu chuté depuis 2008, sur la part matériaux GO seule

Part matériaux (primaire Gros-Œuvre) = 10%

➤ **Etat des lieux des principaux matériaux utilisés pour la construction des logements**

Organisation des filières :

Matériaux GO

- Pierres artificielles (parpaings) SOBEX (groupe Lafarge granulats béton Réunion) : activité de béton prêt à l'emploi **concurrence Groupe Ouest Concassage Réu, Holcim Réunion, Préfabloc béton (Petite-Fille), SIGEMAT (Sita Gérard matériaux)**
- Ciment
- Acier DAVUM OI (commerce interentreprises de minerais et métaux)
 - o PTB diffusion (commerce de gros de bois et matériaux de construction) à St-Louis, groupe SNI COMBES investissement (le Port), activités de sociétés holding – Jean Pierre Combes à Aix – en –Provence
- Ciment – colle, enduit, placo PTB diffusion
- Autres enduits marque LANCO, réputée dans bâtiment SIPEC (a le monopole de l'approvisionnement), filiale de SA Mauvilac

Second-œuvre

- Bois traité : grossiste-importateur (en quantités limitées du fait manque de place)
- à détailler pour les matériaux selon liste des préconisations habituelles au logement social : transport, quantité, nombre intermédiaires

Importation hors CE

- panneaux contreplaqué origine CHINE
- lambris PVC origine CHINE
- parquets stratifiés origine CHINE
- portes aluminium origine CHINE commercialisé sous marque « Alucinant »

Observations : le marquage CE est effectif pour les produits ci-dessus, mais ils ne font pas référence à DTU donc **ne sont pas garantis décennalement**.

Rappel : Le marquage CE est aussi prévu pour les produits de construction ou de grande consommation fabriqués dans des pays tiers mis en circulation dans l'EEE ou en Turquie. Dans ce cas-là, c'est l'importateur qui doit garantir que le fabricant a respecté toutes les obligations prévues pour l'apposition du marquage CE.

Vérifier : tests AEV

ou fabrication locale par industriels

Acheminement jusqu'à destination de mise en place

- **Nature des actions entreprises pour l'information des professionnels affiliés sur l'évolution des matériaux**

Chez vous : information, formation, personnel

Faible : les fournisseurs non enclins à mettre en démonstration des produits nouveaux ; difficile négociation pour un réassort avec les grossistes diffuseurs ou fabricants de métropole.

Vers les professionnels (entreprises, prescripteurs,..)

Prise en compte de la réglementation CE ?

- **: Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration :**
- **Matériaux :**
- **Stratégie à l'import**
- **Fret :**

Représente un facteur moyen de 1.45 sur le prix achat HT !

Représente 18% dans le prix de vente !

- **Conclusion générale**

Le prix du fret a explosé depuis 2008 : le container de 20 pieds est passé de 1500-1600€ à 3600€ !!!

REGION REUNION – Direction de la formation professionnelle et de l'Apprentissage

Date : 27 décembre 2012

Personnes interviewées :

Erick FONTAINE : Directeur de l'Apprentissage

Tél : 0262. 92 47 50 – Fax : 0262. 92 47 95

Référent logement à la Réunion par son intervention dans le cadre de la CNL (Confédération Nationale du Logement)

- **Objectif recherché : connaissance de la structuration de la filière BTP, mesure de l'adéquation des formations à la demande intérieure – marché des entreprises locales.**
- **Généralités**

Introduction, but de l'enquête, documents transmis préalablement à l'entretien. Réaction.

Transmis le courrier de recommandation de MEDDTL en date du 2 avril 2012, + par courriel en date du 17/12 les besoins pour le déroulé de la seconde étape et l'observation de la structure de la filière btp : état des lieux, nb d'apprentis, organismes missionnés, secteurs d'activités ; mise en œuvre et moyens développés par la Région, critères qualitatifs d'analyse ; pistes d'amélioration envisageables.

- **Domaine de la formation sur lequel vous intervenez**

Domaine : la Région, à travers la branche apprentissage, coordonne les actions et répartit un budget annuel dédié aux jeunes sur **10 centres de formation** qui sont :

- la Chambre des Métiers et de l'Apprentissage e la Réunion, à travers les CFA,
 - la CCIr, à travers le Centhor et des structures de formations communes et de services (dont l'école d'ingénieur CESI),
 - le CFAA (agricole) de St-Paul,
 - le CFAA (agricole) de St-Joseph,
 - l'Université à St-Denis, à travers son CFA,
 - l'ECR (Ecole Catholique Réunion)
 - le CREPS,
 - le Rectorat à travers le CFA académique,
 - l'AFPAR (4 centres)
 - la fédération MFR (Maison Familiale Rurale)
- **L'activité : état des lieux quantitatif par la description des secteurs de formation relevant du domaine du BTP**

Chiffres 2012 : formation, taux de placement, taux d'encadrement

Budget : 32 M€ qui se répartit entre :

- le fonctionnement des centres
- les équipements
- l'aide à la formation, versé aux entreprises : entre 1 830€ et 2 135€ par stagiaire
- l'aide pour le petit matériel destiné aux jeunes formés.

Nbre d'apprentis : 4 300 ; dont BTP :

Nbre de formateurs : 194 diplômés délivrés ; dont BTP :

Nbre d'entreprises et taille

Résultats :

Satisfaction des stagiaires, connaissance du tissu d'entreprises, amélioration de la communication entre intervenants, taux de placement des stagiaires.

Lisibilité : a été difficile cette année, en raison de la conjoncture économique.

Sauf des cas particuliers de formation telle **MAINTENANCE DE PANNEAUX SOLAIRES, ou LUNETTERIE**

➤ Vos repères

La barre des 4 100 apprentis a pu être de nouveau dépassée en 2011, après une chute de près de 7 ans !

Cela s'explique par une conjonction d'événements et de décisions repris dans le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDF) 2011-2015, présenté lors de l'assemblée plénière du 27 octobre 2011 :

- la définition de secteurs prioritaires,
- l'effort de communication sur l'apprentissage,
- les métiers de développeurs commerciaux de l'apprentissage
- la mise en place de MPA (Modules préparatoires à l'apprentissage) qui permet la sensibilisation, ou la remobilisation du public sur le milieu professionnel, les conditions et attendus de l'apprentissage, sur une durée d'1 mois

et puis aussi la prise de conscience des entrepreneurs réunionnais que **l'avenir de l'entreprise repose sur des jeunes formés**. Lecture par le fait que **le taux de recrutement a progressé**

➤ Autres actions menées pour la formation des professionnels affiliés

Outils développés : équipements

- **Autres : évolution potentielle**
- **Détail des offres de formation permettant le développement des capacités d'adaptation des professionnels aux évolutions réglementaires.**
- **Votre connaissance au sujet de la structuration des filières du BTP et particulièrement du bâtiment.**
- **Quelle demande intérieure est à promouvoir aujourd'hui au regard :**

De l'emploi et du développement de nouvelles filières

Le bâtiment (terme général) et l'activité liée au domaine du logement ne doivent pas s'arrêter au bâti construit, mais doivent intégrer les spécificités d'entretien, de maintenance des équipements construits.

Spécialités en systèmes automatiques, domotique, entretien ascenseurs, nettoyage... peuvent alimenter des créations d'emplois. Tout en renforçant le tissu des savoir-faire. Ce sont des métiers porteurs.

Des secteurs prioritaires

➤ Des secteurs porteurs qui constitueraient l'attente socio-économique réunionnaise²

« Comment commander des prestations diversifiées, adaptées à la réalité des attentes du monde économique et du parcours individuel du jeune ».

La Région valide les formations chaque début d'année provenant de besoins formulés par les lettres d'intention des professionnels (branches, syndicats,..) et sur avis d'*Organismes Paritaires Collecteurs Agréés* (OPCA)

➤ Le positionnement des entreprises face à la concurrence (France, Europe, autres)

Dans ces domaines de l'entretien, de la maintenance, les prix des opérateurs varient sans raison explicable : **un regroupement des consultations et des commandes** lancées par les bailleurs sur ces domaines permettrait de faire jouer des prix locaux plus transparents/ par rapport à des cas et exemples d'adjudication à des entreprises métropolitaines.

➤ Conclusion générale

C'est essentiellement la connaissance du monde des bailleurs locaux, et l'analyse des données chiffrées constitutives des charges locatives auxquelles à accès obligatoirement la CNL que M. Fontaine peut extrapoler sur des pistes d'amélioration :

- le bailleur social manque parfois d'analyse critique sur son métier et sur la composante sociale de celui-ci qui consiste à loger des populations, nécessiteuses, classes moyennes et classes à revenus modestes confondues ;
- avec peu de moyens, ses investigations sont porteuses de résultats probants.

Les moyens permettant la mise en œuvre de solutions pour la réduction des coûts, après et en parallèle avec le développement de leur analyse doivent s'envisager dans l'optique du développement de l'emploi et requiert la mise en place **d'une cellule active professionnelle** transversale qui ne soit pas seulement cellule d'enregistrement de données.

² Forum de la formation, Jean Bernard Grondin, Vice-président de la Région en charge de la formation

➤ **Suite**

RV demandé avec Mme Sabine MAILLOT / directrice de LA FORMATION à la Région.

URMA Est – Centre de Formation des Artisans

- **Objectif recherché : connaissance de la structuration de la filière BTP par la mesure de l'adéquation des formations à la demande intérieure – marché des entreprises locales.**
- **Structuration du domaine de la formation sur lequel vous intervenez**

L'URMA est un organisme de formation de la Chambre des métiers et de l'Artisanat de la Réunion. (Rappel : 3 missions : Etat-civil des artisans, Accompagnement des artisans, Formation. ; et 4 antennes sur la Région Réunion, chacune investie des mêmes rôles)

L'URMA-Est (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat) est un nouvel institut de formation accessible aux apprentis, chefs d'entreprises, salariés et demandeurs d'emploi. Il est spécialisé BTP

Q : en quoi est-ce différent de ce qui existait avant ? C'est un institut labellisé par l'Etat, lui permettant de passer des conventions avec d'autres structures pour une diversification des formations adaptées, utilisant le mixte de 2 savoir-faire, son fonds de commerce étant la TPE.

C'est ainsi qu'elle a pu établir un partenariat avec le CNAM pour l'élaboration de 2 TITRES PROFESSIONNELS DE NIVEAU LICENCE :

- Le TEPE Développement commercial des petites entreprises – démarrage 2012 – 12 stagiaires
- La licence PRO Management des petites entreprises – démarrage 2012 – 12 stagiaires

L'appellation CFA subsiste, mais à l'APPRENTISSAGE il a été ajouté le volet FORMATION CONTINUE.

Il faut noter que la structure des bâtiments a été entièrement rénovée par la REGION (travaux au stade de finitions et d'OPR). Il n'y a pas eu d'action particulière de la chambre vis-à-vis des entreprises retenues pour les travaux.

Le CFA est la seule structure de formation – à la Réunion - à être affiliée au 3CA-BTP (Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du btp).

- **L'activité : état des lieux quantitatif par la description des secteurs de formation relevant du domaine du BTP**

Chiffres 2011 : formation, taux de placement, taux d'encadrement

Détail des qualifications et formations : se reporter au tableau de synthèse –état des lieux des formations

Nombre d'apprentis : 600 environs dans le domaine BTP

Nombre d'entreprises et taille : entre 300 et 350 entreprise dans une relation suivie avec le CFA pour l'apprentissage ; 70 entreprises pour la Formation Continue ; 50 entreprises suivies pour du conseil PRO.

Durée, contenu et mode déroulement des formations : de 1 an (CAP) à 3 ans (Bac Pro) ; de 13 à 16 semaines de formation en CFA par an

Diplômes et titres délivrés :

- Apprentissage : Les titres de CPP, BE et BAC Pro sont contrôlés et délivrés par le Rectorat.
- FC : conduit à une validation des compétences

- **Evolution notée d'un point de vue qualitatif ?**

- **Dans la connaissance du tissu d'entreprises, d'artisans :**

- l'offre de formation est constante, amis il y a un turn-over important d'ouvriers ;
- le métier d'artisan se crée à partir du statut et du savoir-faire d'ouvriers : difficile de faire comprendre qu'un accompagnement à la gestion est indispensable...et qu'il doit se poursuivre au moins sur 3 années

Concernant les demandeurs d'emploi. Le demandeur d'emploi, dans la majorité des cas ne porte pas un métier particulier (s'identifier en tant que maçon) : issus de contrats aidés de 1^{er} niveau en collectivité, il est polyvalent → il faut tout reprendre à la base.

Concernant les filières :

- il n'y a pas de formation en charpente bois traditionnelle : seules quelques entreprises spécialisées interviennent sur ce domaine formant en interne leurs ouvriers (compagnonnage par exemple) : Trait Carré, Payet, Garelli (au Tampon), Maillot (Zinc OI), Schlenzauer. Les entreprises de gros-œuvre faisant elles-mêmes la couverture des bâtiments pour des projets simples (fermettes).

- Etanchéité, carrelage : pas de candidats aux formations de 2011

- **Autres : évolution potentielle**

- **Détail des offres de formation permettant le développement des capacités d'adaptation des professionnels aux évolutions réglementaires.**

2 formations mises en place, mais n'ont pas pu se poursuivre en raison de la chutes des investissements sur le photovoltaïque :

- Qualisat : qualification en pose e panneaux solaire
- QualiPV : Titre professionnel (niveau 2) labellisé en Installation et Conseils en systèmes solaires
 - **Votre connaissance au sujet de la structuration des filières du BTP et particulièrement du bâtiment.**

Se développe de plus en plus la forme d'emploi de « tacherons » : anciens ouvriers poussés à cette forme de travail indépendant en lien presque exclusif avec un ancien employeur.

- **Quelle demande intérieure est à promouvoir aujourd'hui au regard :**

De l'emploi, et de la formation adaptée à l'économie: La GPEC doit être développée – l'insuffisance de développement de la ressource humaine est le PB n°1 de l'artisanat.

Des matériaux : Il faut rechercher une adaptation des matériaux utilisés au climat de la Réunion, il y a là un potentiel sur du long terme (performances, mais aussi par la vulgarisation des modes de mise en œuvre – cité le cas de panneaux d'isolation importés, sans épingles de fixation aux parois !)

- **Conclusion générale :**

Il faut retrouver un régime de fonctionnement normal de l'activité.

Cité le devenir des métiers coffreurs-bancheurs de la construction de la Rte des Tamarins :

- une partie est repartie avec les entreprises
- les meilleurs ouvriers ont été absorbés par l'activité bâtiment, à effectifs constant
- les autres se sont accrochés aux avantages procurés par ce chantier (salaires, et autres avantages) et n'ont pas voulu (pu) se repositionner.

Bibliographie, documents remis :

Livret de l'apprentissage 2012 – élaboré pour la signature des contrats du 15 juin au 15 novembre.- REGION-REUNION.

SOGEA – entreprise (major du BTP)

Date : 18 janvier 2013

Personnes interviewées :

Alain VIDOT : Directeur technique

Objectif recherché : Pistes d'adaptation des exigences réglementaires dans les DOM ; mesure de l'environnement concurrentiel du BTP et de l'efficacité du dispositif de formation pour les professionnels – que faire pour l'amélioration de la structuration de la filière BTP et la stabilisation-régulation du marché des entreprises locales sur le produit « construction de logements neufs ». Activité de l'entreprise

Origine de Sogea : 50 ans, SOGEA-Réunion, filiale de SOCEA-Balancy, ex filiale de SGE pour la partie BTP et CGE pour la partie Canalisations-eau potable.

SGE devenue VINCI. CGE devenue VEOLIA

SOGEA a comme actionnaire unique VINCI depuis 1999

C'est une ETI (entreprise de taille intermédiaire) effectif entre 250 et 4 999

Votre corps de métier :

- Entreprise générale en bâtiment – partie GO et VRD incluant la gestion des chantiers TCE
- Canalisations
- Génie-civil : réservoirs, STEP, ouvrages d'art.

Votre participation à la croissance économique du DOM

Y a-t-il un positionnement actif sur le secteur de la construction du logement ? Non, se répartit l'intervention sur le logement avec SBTPC autre filiale de VINCI

Votre mode préférentiel d'intervention sur le logement ? en entreprise générale, et en CPI

Pourquoi ? le contrat de promotion permet de mieux maîtriser la conception

Impact de Mayotte sur cette organisation : plus généralement qu'y –a-t-il à attendre d'une exportation d'activité dans la zone ? Seuls les organes de direction sont communs

Décomposition du cout construction en GO et sur le logement social :

- Matériaux et Matériel : 55 % ----> 25% pour les matériaux et 15% pour le matériel = 40%

- Main d'œuvre : 30 % ---> plutôt 28%
 - Frais généraux et Marges : 15 % ----> OK
 - Encadrements (Chefs de chantiers et conducteur de travaux) -----> 10%
 - Sous-traitants divers du GO ----> 7% environ (BET Exe / Terrassements / TAT / labo géotechnique)
- Soit au total : (40 + 30 + 10 + 4) = 84% du PV GO + 15% de FG = 100%

Autres Chiffres

Votre CA en	2012	tendances 2013
Toutes activités	50 M€	40 M€
Dont activité bâtiment	20 à 25 M€	
Dont logement	80%	

Vos projets en logements :

En entreprise générale : 2 programmes de 176 et 66 logements

En CPI : 1 programme de 530 logements

Pas de visibilité sur 2013 !! Chute de la, production d'au moins 20% probablement

L'emploi

Quantitatif :

Variable entre 250 et 350 personnes

Dont Administratif 20

- Les exigences réglementaires dans le logement neuf
- Votre connaissance de la réglementation de manière à pouvoir proposer des pistes d'adaptation de ces exigences dans les DOM

Pas de pistes seuls les moyens pour y faire face :

1. Au stade de la conception : grande importance du travail avec l'architecte
2. Pouvoir lancer de grandes séries
3. La rédaction des pièces écrites, CCAP et CCTP : certains maîtres d'ouvrages connaissent.

➤ RTAADOM :

L'entreprise considère-t-elle que l'évolution de la réglementation, la RTAA DOM à la Réunion a été :

- productif de facteurs d'innovation
- consommateur d'investissements en matériel de production
- consommateur de matériaux, et lesquels
- consommateur de main d'œuvre et/ou technologies
- consommateur de formation : **NON il s'agit plutôt de donner les bonnes infos aux conducteurs de travaux**

➤ ACCESSIBILITE

➤ La structuration de votre filière

➤ FORMATION

➤ Votre entreprise a-t-elle recours à la formation professionnelle locale

Peu : dépenses formation pour l'année 2012 : 35 K€

La formation se fait plutôt en interne, dans le groupe.

Quels dispositifs de formation privilégiez-vous ; AFD : OUI pour les CACES de conducteurs d'engins, CESI (pas encore de stagiaire)

Quels diplômes ou validation des formations vous semble le plus probant ? Nos conducteurs de travaux sont des ingénieurs de formation, ayant une connaissance des corps de métiers secondaire. Et puis c'est l'expérience.

Part de la formation initiale : quels ont été vos recrutements depuis 2009

Licenciement : départs recrutement, moyenne d'âge 2012 10 cadres

variable en fonction des chantiers

Votre organisme intervient-elle vers l'extérieur en matière de formation pro

Alain Vidot est enseignant vacataire à l'IUT

➤ Autres : évolution potentielle pour le développement et le positionnement face à concurrence

➤ Votre connaissance de l'entreprise locale

- Quel est la capacité opérante du matériel de production aujourd'hui, sur la Région ? Suffisante aujourd'hui pour pouvoir faire face à une reprise d'activité.

➤ Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration : principaux matériaux et matières premières utilisées

➤ Matériaux : quelles sont vos modes et sources d'approvisionnement ?

➤ Filières, intermédiaires détaillants

Europe,

Sur quels matériaux.

Ciment

Adjuvants à béton

Granulats : trop de taxes

Métaux : RAVATE, (DAVUM plus cher)

Coffrages viennent de métropole

Autres d'importance pour votre activité : LA FILIERE EVACUATION DES DECHETS EST A OPTIMISER

➤ **Conclusion générale**

➤ **Qu'est-ce qui pèse le plus sur le développement de votre activité ?**

LA LENTEUR DES ADMINISTRATIONS

LA NON RELEXION SUR LES SERIES

Questions à Monsieur Bernard SIRIEX, Directeur Général de HOLCIM-Réunion

Président du Groupe Ouest Concassage, Président de la FRBTP Réunion, Président de la CERBTP Réunion sur les pistes pour la diminution du prix des matériaux et équipements utilisés dans la construction de logements faisant suite à la réunion qui s'est tenue à la CERBTP le 03/12/2012 en présence de Madame Muriel POUNGAVANON Directrice de la CERBTP et Monsieur Nicolas WEINSBERG, Secrétaire Général de la FRBTP Réunion.

Quelle quantité de **béton** avez-vous produite ces 5 dernières années ?

PAS DE REPONSE

Vous est-il possible de nous donner une répartition BATIMENT / TP et peut-être plus précisément dans la part bâtiment la part représentée par les logements ?

PAS DE REPONSE

Quelle quantité de **ciment** avez-vous produite ces 5 dernières années ?

PAS DE REPONSE

Quelle quantité de **ciment** avez-vous importé ces 5 dernières années ?

PAS DE REPONSE

Données transmises par la CERBTP sur les importations globales de ciments de 2005 à 2011 et consolidées par les informations recueillies auprès de la Source Direction régionale des douanes de La Réunion Pôle Action Économique

Idem pour les éléments préfabriqués

Pouvez vous nous renseigner sur la fabrication de prédalle ? Réalisez-vous ce type de prestation ? Si non qui la réalise ?

PAS DE REPONSE

Vous produisez également des **agrégats**.

Pouvez vous nous donner des données quantitatives sur votre production.

PAS DE REPONSE

Nous souhaiterions entrer en contact avec un **représentant du SICRE** afin d'obtenir des **données récentes sur les extractions et le transport de matériaux de carrière** et avoir la **liste des installations de criblage et concassage**.

PAS DE REPONSE

Nous souhaiterions également avoir des informations sur l'évolution de votre production en "**sulfogypse**" au Gol ; avez vous atteint les 9000 t / an attendues ?

PAS DE REPONSE

Si non pourquoi ?

PAS DE REPONSE

Est-ce également une filiale de votre société qui exploite les mâchefers de la centrale thermique de Bois Rouge ?

PAS DE REPONSE

Y a t'il des taxes d'OM et d'OMR sur ce produit ?

PAS DE REPONSE

Quelles seraient les autres sources d'approvisionnement en gypse artificiel disponibles localement ?

PAS DE REPONSE

Sur la problématique transport pourriez- vous nous donner un **prix par tonne de béton transporté** et son **évolution sur les 5 dernières années** ?

PAS DE REPONSE

Le coût de transport d'un container de **ciment** ?

PAS DE REPONSE

Nous souhaiterions voir l'**évolution du coût de transport des granulats "départ carrière"** depuis cette date.

PAS DE REPONSE

Lors de notre entrevue vous avez évoqué des **importations "douteuses" de matériaux (ciment, armatures, etc.)**, leur impact sur les prix des fabricants locaux et l'insuffisance des contrôles sur la qualité des produits importés. Comment se prémunir de cela ?

REPONSE : Il faut renforcer les contrôles douaniers, et encourager le travail d'inventaire et de certification initié par des organismes tels que l'ACERBAT.

AUTRE PISTE :

Supprimer les taxes d'OM et d'OMR sur la production local de ciment ou redéployer celles-ci en faveur exclusive du logement social à l'instar de ce qui est ou était pratiqué au Maroc où les taxes (5 % ?) perçues sur le ciment employé dans la construction de logements sociaux servent à alimenter des fonds de financement dédiés.

**Question à Jean-François RAFFINI, Directeur et Animateur Qualité Construction à l'ACERBAT
(Association pour la Certification des Entreprises Réunionnaises du BATiment)**

Site internet : www.adir.info – www.cm-reunion.fr – www.btp-reunion.net

Mèl : acerbat2.0@gmail.com

Année de création : 2010

Effectif : 2 en 2012

Chiffre d'affaires (€) : 269 000 € en 2011

Quelles sont les activités principales de l'ACERBAT ?

L'ACERBAT est une structure issue du programme d'action du contrat de filière fondée en 2010 par les partenaires locaux ADIR, CMAR, CERBTP, est positionnée comme un organisme d'évaluation de la conformité des produits et services du bâtiment en milieu tropical auprès des organismes de certification locaux et nationaux.

Elle porte le projet d'un centre d'expertise technique du bâtiment favorisant la mise en œuvre, l'innovation et l'adaptation des règles de construction au contexte local.

Avec entre autres comme objectifs de permettre le développement industriel de procédés et matériaux nouveaux et leur usage dans la production des bâtiments publics et privés, l'action d'ACERBAT s'inscrit dans la constitution de la première chaîne de l'innovation complète sur la construction durable en milieu tropical.

L'ACERBAT réalise des missions d'assistance technique dans le cadre de l'adaptation de la conception et de la construction durable en milieu tropical (RTAADOM, Pérenne +, ECODOM, RAGE, HQE, HPE, etc.).

Partenaire de l'innovation dans le cadre bâti tropical et positionnée en tant qu'acteur dans l'évaluation de la conformité et acteur dans l'assistance à l'adaptation au contexte local l'ACERBAT trouve également sa place

dans l'accompagnement et la valorisation de l'innovation.

Sur quelles filières portent vos travaux d'adaptation des règles de construction au contexte local

Actrice de l'adaptation des normes à l'environnement tropical, l'association a mis en place des partenariats avec des instances de normalisation et des organismes techniques et scientifiques, afin de participer activement, en liaison avec les acteurs locaux, à l'adaptation des textes normatifs

L'ACERBAT travaille actuellement sur l'adaptation des Normes et DTU Bardages et Façades Légères

Quelles sont selon vous les pistes pour diminuer le coût des matériaux et équipements

Vouloir diminuer le coût des matériaux relève de l'utopie

Il faut travailler sur une chaîne de valeur courte et donc privilégier les filières de fabrication locales et innovantes.

Mais les freins au développement d'industries de fabrication ou transformation locales sont l'étréitesse du marché et les problématiques inhérentes à la certification. Ex. : Implantation d'une unité de fabrication de Ouate de cellulose pour l'isolation freinée par l'étréitesse du marché. La ouate est importée.

A cela s'ajoutent les taxes d'Octroi de Mer sur les produits fabriqués localement. Faut-il supprimer ces taxes ou surtaxer les produits équivalents importés et redéployer ce surtaxes pour le financement de l'implantation de structure locales ?

L'économie de la construction passe d'abord par une optimisation énergétique des projets de construction de la conception à son exploitation.

Les processus de construction doivent muter de la filière humide vers une filière mixte puis une filière sèche. Pour cela Il faut obliger les maîtres d'ouvrage (et notamment les bailleurs sociaux) à un résultat et accorder des financements complémentaires aux opérateurs exemplaire et taxer les mauvais élèves. Certains refusent encore l'utilisation du bois dans leur programme et sont pour ainsi dire « hors la loi »

D'autres, à l'image de la SODEGIS, n'hésitent pas à investir sur leurs fonds propres pour accroître la qualité d'usage de leurs opérations et vont parfois au-delà des minima réglementaires notamment en terme d'isolation thermique.

Enfin, il faut inciter, voire rendre obligatoire, l'utilisation de matériaux recyclés (à minima pour les corps de voiries, remblais techniques sous bâtiments, espaces verts, etc.) dans les opérations de construction de logements

Les bailleurs sociaux ont signé (par l'intermédiaire de l'ARMOS) une charte de bonne conduite dans la l'utilisation de matériaux issus de recyclage des déchets de chantier du bâtiment.

Un guide d'utilisation des déchets recyclés pour le BTP à la Réunion³ a été réalisé par le BRGM en collaboration avec la DEAL et la CERBTP et vient compléter le MEMENTO pour la gestion des déchets du BTP à l'initiative de la CERBTP et mis à jour en 2011.

Pourquoi ne pas créer un « Décret matériaux recyclés » à l'image du « Décret bois »

Comment est financé l'ACERBAT ?

L'association est financé à 75 % par des fonds FEDER, l'État et la Région et à 25 % par des fonds privés.

On constate que plusieurs organismes travaillent à des études diverses sur les problématiques qui nous intéressent mais qu'aucune mutualisation des connaissances, des moyens et des recherches n'est envisagée. L'ACERBAT ne pourrait-elle pas remplir ce rôle sous l'égide de l'État ? Quels seraient ses besoins pour mieux fonctionner et remplir cette mission ?

Le débat est ouvert

³ V. Bastone, A. Rey, J. Druon (2012) – Guide d'utilisation des déchets recyclés pour le BTP à la Réunion (974). Rapport final. Rapport BRGM/RP-60806-FR, 56 p., 20 fig., 10 tab.

REGION –REUNION
Mme Sabine MAILLOT-FAUBOURG : Directrice de la Formation professionnelle et de l'apprentissage
Date : 24 janvier 2013

Tél : 0262. 92 47 50 – Fax : 0262. 92 47 95

Objectif recherché : connaissance de la structuration de la filière BTP par la mesure de l'adéquation des formations à la demande intérieure marché des entreprises locales.

Domaine de la formation sur lequel vous intervenez

La Région a un rôle de planification et financeur.

L'action de la REGION repose sur une stratégie professionnelle et d'apprentissage définie par nouveau contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDF) pour la période 2011-2015, qui a été présenté lors de l'assemblée plénière du 27 octobre 2011.

Des axes stratégiques sont définis

- 2 La formation comme outil de développement économique (et non plus comme outil de développement humain)
- 3 9 secteurs prioritaires, dont celui du BTP
- 4 Les publics prioritaires : les demandeurs d'emploi

Le financement des actions fait intervenir :

- une part importante Région, en lien avec le FSE pour certaines mesures
- les OPCA
- le pôle –Emploi
- l'Etat

L'objectif est **de doubler le nombre des apprentis** avec plus d'apprenants ; les apprentis sont maintenant en majeure partie inscrits en tant que de demandeurs d'emploi au démarrage des actions. En effet la vision classique d'un glissement vers l'apprentissage à partir de la 3^{ème} des collègues n'est plus représentative de la réalité. Des mesures préparatoires à l'apprentissage st même financées.

➤ **L'activité :**

Chiffres 2011, pré-résultats 2012

Maquette financière :	120 à 130 M€ global, dont 32 M€ pour apprentissage.
Nbre d'apprentis :	4200 4 500 à 4800
Nbre de formateurs	
Nbre d'entreprises et taille	

Diplômes et titres délivrés : des certificats de compétences professionnelles et des titres professionnels délivrés au nom de l'Etat par la DIECCTE, ou des diplômes de l'éducation Nationale.

Pour faire face aux besoins, elle peut également acheter des « diplômants » sous couvert de l'autorité académique Education Nationale pour la partie pédagogie

➤ **Autres actions menées pour la formation des professionnels affiliés**

Outils développés : pour le programme de la **future route du littoral, projet Matignon2** (dont le début travaux prévisible 2013, et livraison 1^{ère} tranche 2018, totalité 2020) exemple particulier de l'achat de « diplômant » **en sectoriel BTP**

L'analyse des besoins de formation (essentiellement pour demandeurs d'emplois) est faite selon 2 approches :

- une vision macro - économique : réflexion à partir des volumes financiers engagés → 2500 emplois pérennes par an
- une vision pragmatique (démarche choisie) : par caractérisation physique et démarche « métiers » (exemple de besoins en scaphandriers), tenant compte des « stocks » de compétences en pôle – emploi, puis des emplois disponibles en entreprises et qui seront affectés à la construction.

Permet un état précis de l'offre et des besoins adaptés à un projet, et de former en conséquence/

Motivation plus grande des acteurs.

➤ **Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration (dans le cadre du logement) :**

Question : une action équivalente – à celle développée pour la rte du littoral – pourrait-elle être envisagée pour accompagner une démarche volontaire sur le logement ?

Réponse : Oui dès lors que l'appareil de formation peut s'inclure dans les attentes (et directives) du président de la Région:

- être dans le juste à temps par rapports aux besoins, dans des modalités raisonnables
- être anticipatif : anticiper les éléments observables dans l'environnement
- être prospectif, permettant de faire des choix en fonction des grandes tendances.

Possibilité de faire émerger également de nouveaux Titres Professionnels. Autre élément d'importance : la sécurisation des parcours.

RPI – groupe Vulcain filière métallurgie

Date : 31 janvier 2013

Personnes interviewées :

Philippe Gault : DG du groupe

Tél : 0262.29 27 20 – Fax : 0262.29 65 95

- **Objectif recherché :** *diminution des prix des matériaux et équipements utilisés pour la construction de logements*

- **Généralités**

Domaine d'activité :

1. métallurgie, 3 composantes
 - Protection anticorrosion des structures métalliques par **galvanisation à chaud** : **GALVANISATION REUNION**, CA = 2.4M€, 25 personnes
 - Thermo laquage : **METACOLOR**, CA = 3.7M€, 10 personnes
 - Façonnage de panneaux métalliques, mobilier urbain ; **PUMA**, CA = 0.7M€, 6 personnes

2. Bâtiment

- Pose de plafonds industriels, cloisons Placoplatre : **RPI**, CA = 5M€, 45 personnes

- **Représentativité de l'organisme dans la filière construction, et dans la construction de logement**

Nombre de centres : localisation St-Denis et Le Port

Seul Façonnage de panneaux métalliques rapportés aux façades, balcons, escaliers,... : environ 200 tonnes destinées au logement (soit 30 % de la production PUMA).

Activité de galvanisation = 2 400 T traitées annuel, pour autres façonneurs, charpentiers. Destination non maîtrisée.

Autres : plafonds, cloisons : non concurrentiel sur logement ; essentiellement destiné à bat tertiaires, équipement publics.

- **Place dans la liste des principaux matériaux utilisés pour la construction des logements**

Organisation des filières :

La métallerie trouve sa place dans la partie charpente, tôles de couvertures, garde-corps de protections des varangues, rampes d'escaliers, grilles de protection...et plus superstructures pour certains programmes.

La protection contre la rouille est chose à prendre au sérieux : facteur de dégradation des éléments de clos-couvert dans l'atmosphère corrosive (constructions à proximité de la mer) impactant le cout à l'entretien.

Tous les maitres d'ouvrages préconisent dans leur CCTP la galvanisation à chaud des éléments métalliques.

Qu'en est-il ?

Fabrication locale ou transformation par industriels ?

Quantités traitées localement par le groupe dans l'unité de galvanisation à chaud : 2 400 T d'éléments de charpente ou panneaux traités pour le compte de tiers, 600 T pour son compte. Capacité de production = 10 000 Tonnes.

Le reste : soit peintures, soit importations d'éléments galvanisés ce qui implique une fabrication et un façonnage extérieurs... soit non- respect du cahier des charges.

PM : à comparer avec la quantité d'acier noir importée !

La charpente métallique travaillée localement se réduit.

Pour sons activité de façonnage, l'entreprise s'approvisionne localement : RAVATE, DAVUM. quantité 2 000 T/an

- **Nature des actions entreprises pour la formation du personnel :**

Budget formation 2012 :

Actions :

- Pour le secteur façonnage : formation de 3 personnes de l'atelier à Autocad dessin par un organisme privé. L'entreprise doit concevoir ses modèles de mobiliers de métallerie.

- Pour le secteur thermo laquage : formation générale à destination des opérateurs, parce que le niveau scolaire est bas. En jeu la compréhension des impératifs de gestion de la production de l'atelier

- Maîtrise des éléments du métier dans sa globalité : formation en contrôle des peintures permettant une reconnaissance de niveau expertise, contrôle des soudures, examen radio du contenu des peintures. Ces formations se sont déroulées en Métropole.

- **Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration :**

- **Conclusion générale, sur les pistes de gisements**

Les prix sont trop bas, les entreprises ne peuvent pas suivre, il faut trouver des sources de financement.

Trop d'intermédiaires, autour de la production !

Eurl LEGROS – entreprise de GO

Date : 31 janvier 2013

Personnes interviewées :

Thierry LEGROS : gérant

- **Objectif recherché : Mesure de l'environnement concurrentiel du BTP et de l'efficacité du dispositif de formation pour les professionnels afin d'anticiper sur une demande intérieure d'amélioration de la structuration de la filière BTP pour la stabilisation-régulation du marché des entreprises locales sur le produit « construction de logements neufs ».**
- **Généralités**

Introduction, but de l'enquête, documents transmis préalablement à l'entretien. Réaction.

- **Activité de l'entreprise**

Localisation Saint-Benoît (ZI2), aire d'activité St-Benoît et St-Denis. L'entreprise existe depuis 1987 : entreprise individuelle transformée en EURL en 1990.

La structure a été immatriculée à la chambre des métiers et l'est toujours.

Elle est affiliée à la FRBTP

Corps de métier : le gros-œuvre ; préfère répondre a consultation en lots séparés

- **Votre participation à la croissance économique du DOM des années 1999 à 2009**

Y a-t-il un positionnement volontaire sur le secteur de la construction du logement : Oui

Les destinations proches telles Salazie, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose ne l'intéressent pas (conditions climatiques difficiles).

Peut-on analyser les parts contributives à la progression de l'activité, à la progression du CA et à son évolution avec la fin du dispositif Girardin : L'entreprise s'est repositionnée sur le logement social en 2008

Votre CA en 2008 : 20 M€

Chiffres 2012 : 7 M€

Peut-on mettre en comparaison la lecture de l'évolution de l'emploi (accroissement, diminution) affecté sur ce secteur du logement. Oui

Effectif en 2008 = 280 personnes ; en 2012 = 80 personnes

L'entreprise, sous la garantie personnelle apportée par le chef d'entreprise a su passer le cap de la réduction d'activité et faire face à ses échéances négociées. Aujourd'hui le matériel est « payé »

Aujourd'hui qu'en est-il ? L'activité logement n'occupera plus que 20 % de son activité pour les années à venir : elle ne rentre plus dans les prix du logement qui ont tendance à baisser alors que les prestations demandées sont de plus grande qualité, à surface habitable égale

FORMATION

- **Votre entreprise a-t-elle recours à la formation professionnelle locale**

OUI

Quels dispositifs de formation privilégiez-vous ; AFD, AFPA, RSMA, CCI, URMA, Université, CESI

Aujourd'hui essentiellement besoins de habilitation, et CACES.

- **Autres : évolution potentielle pour le développement et le positionnement face à concurrence**
- **Votre avis au sujet de la structuration des filières du BTP et particulièrement du bâtiment.**

Il y a une concurrence déloyale sur les prix, et le développement des profils d'entreprises qui visent des « coups » et se retirent rapidement en laissant une dette fiscale et sociale.

Rappel qu'il y a 1 milliard d'euros de dette aujourd'hui à la Réunion ! Que va-t-on faire ?

Et quid des entrepreneurs qui attachent une valeur particulière à la pérennité de leur entreprise ?

- **Coûts des Matériaux**

Fournisseurs principaux : Holcim pour ciment, béton, prédalles ; Lafarge ; Eurobéton pas sérieux

Le prix à la sortie est le même pour les 2 principaux, mais on n'a pas d'information sur le granulat et le ciment qu'ils se vendent à eux-mêmes pour la fabrication du béton.

Aciers : idem. Suspicion non levée sur une entente sur les prix. (Plainte portée par les majors du BTP antérieurement).

- **Equipements, filières, fournisseurs**

Après la connaissance et les moyens de suivre les prix de fournitures, l'entreprise doit se concentrer sur son cœur de métier, montage, agencement, préparation pour le coulage et coulage de béton.

Les autres éléments participatifs, après examen approfondi des temps passés et négociation, sont confiés à des fournisseurs : fournisseurs de fouilles, et de plate-forme, de façonnage d'aciers (limité encore à 80 T sur les 200 T achetées, de grues, fournitures de finitions.

La Sous-traitance de prestations diverses (telles fouilles pour semelles, terrassement, façons acier, finitions...) entre pour 28 à 32 % du prix déboursé.

- Sa décomposition des coûts, pour une activité uniquement GO
 - Main d'œuvre : 30 à 32 % (-y compris conducteurs de travaux)
 - Fournitures : 25 %
 - Sous-traitance de prestations diverses (telles fouilles pour semelles, terrassement, façons acier, finitions...) : 28 à 32 %
 - Frais généraux : 12 à 13%

Bénéf : 1 à 2%

- **Quelle demande intérieure, qui aille dans le sens de réduction des coûts de sortie à moyen terme, est à promouvoir aujourd'hui au regard**

De l'emploi

Des secteurs prioritaires

Du développement de nouvelles filières

Tous les éléments du coût construction de son métier sont maîtrisés

- Son souci : comment optimiser le temps des ouvriers réellement consacré à la production ? un chiffre de 5 h 30 de travail effectif sur les 7 heures quotidiennes est avancé

L'entreprise réfléchit à une compétence **de ferrailleur-bancheur qui permettrait d'éliminer les temps de transfert à un tiers avant coulage.**

- **Conclusion générale**
- **Ce qui semble peser le plus sur le développement de l'activité construction ?**

L'entreprise est un numéro maintenant. Concurrence déloyale sur les prix

Extrait de l'entrevue avec G.BIJOU Gérant de la SARL BIOCLIMATIK et de la société O.B.I. (ossature Bois Industrie)
Le 31 janvier 2013

Crée en 2008, l'entreprise a vu son chiffre d'affaire multiplié par 3,5 depuis 2009.

Elle dispose aujourd'hui de 5 chefs de chantiers, 14 ouvriers qualifiés et 6 « tâcherons ». Son ingénierie est externalisée. L'origine géographique de ses embauches est locale à 70 % et métropolitaine à 30%

Spécialisée à sa création dans la construction de maisons individuelles en ossature bois, elle a développée suite à l'obtention d'un marché en conception-réalisation pour la réalisation de 300 logements sociaux initiée par la SIDR (ndlr : SEM Bailleur social), un processus d'industrialisation de panneaux de façade au travers de la société O.B.I.

Cette restructuration lui a permis de répondre à des opérations d'envergure comme les TERRASSES DE BEAUSEJOUR à Sainte-Marie - 208 logements - opération portée par le promoteur privé CBo Territoria, des écoles tout en bois sur Saint-André, ou encore l'auditorium du Moufia à Saint-Denis en partenariat avec l'entreprise FARGEOT du groupe métropolitain ARBONIS.

Elle répond à 35 appels d'offres par an (20 en social et 15 en privé) avec un taux de réussite de 50 % en social et seulement 30 % en privé où le poids de la négociation des prix est encore plus présent qu'en appel d'offre.

L'entreprise s'approvisionne localement auprès des négociants dont FIBRES COOPERATIVE et Les SCIERIE PIVETEAU.

L'entreprise ne travaille pas à l'export mais souhaite développer son activité « industrielle » en proposant des charpentes en fermettes pour les petites opérations de logements à minima.

Ses perspectives de développement sont bonnes mais il se heurte aux contraintes fortes de la réglementation et des normes (comme l'IT249 par exemple) sujettes à interprétation de la part des bureaux de contrôle et souligne l'intérêt mitigé des bailleurs sociaux pour l'utilisation du bois, et ce pour deux raisons majeures :
1 : le bois soumis aux intempéries demande de l'entretien
2 : son utilisation en façades est quasi rendue impossible tant les contraintes réglementaires sont fortes (acoustique et feu). Vient s'ajouter à cela les certifications de type CERQUAL qui, bien que faisant la promotion du bois, fixes des exigences tellement fortes qu'en fine, la construction bois ne peut y répondre...

Extrait de l'entretien avec Jean-Luc GUGELMANN, Directeur marketing et Développement chez Arcelor
Mittal Construction Réunion
Le 14 février 2013

Société de profilage de matériaux sidérurgique, créée par un charpentier métallique puis rachetée par le groupe Arcelor Mittal, la structure réunionnaise profite aujourd'hui d'une dynamique de groupe et couvre la majeure partie du marché de fourniture en matériaux de charpente couverture sur l'île de la Réunion.

1 - Les produits transformés sont :

Les tôles de couverture en acier ou aluminium laqué
Les profils de charpente (pannes Cé) en acier et en acier grenailé

2 - Autres produits développés par l'entreprise

Huisserie et portes
Profilage d'ossature pour cloisons plaque de plâtre

3 - Les approvisionnements

La matière première arrive par bateau de métropole pour la majorité des approvisionnements (et ponctuellement d'Asie pour les éléments de charpente) sous la forme de bobines qui sont profilés à la demande sur place.

4 - Positionnement vis à vis de la concurrence

Quels sont vos principaux concurrents ?
Votre positionnement 1er 2ème 3ème

La concurrence de la « grande distribution » est rude : 40 % de volume en moins constaté. La gravité de la situation cependant réside dans la dégradation de la qualité des matériaux importés par ces « grands distributeurs » qui inondent l'île de produits à bas prix jusqu'au 60 % moins cher sur la panne par exemple. L'entreprise a choisi de pérenniser et monter en gamme et de mettre en avant la traçabilité des produits.

Ensuite, l'entreprise se positionne dans le **développement de produits innovants** afin de répondre au mieux aux nouvelles « contraintes » thermiques réglementaires à l'instar de la tôle Mauka Brizz® et du complexe de couverture Mauka Brizz® Évolution®

Le procédé a été développé localement à partir du produit de base qu'est la tôle aluminium ou acier laqué associé à une mousse réticulée à cellule fermée et un film réflecteur (Mauka Brizz®). Développé aux origines de la RTAA DOM, et n'atteignant pas les facteurs solaires demandés, le procédé a été revu et complété pour donner le complexe Mauka Brizz® Évolution® avec adjonction d'un second film et création d'une lame d'aire entre celui-ci et le Mauka® Brizz® original.

Les tests se sont avérés concluant et 60 000 m² ont été posés à ce jour.

L'appartenance au groupe est facilitatrice d'accès aux organismes de certification et vitale au développement de l'entreprise. Cette dernière profite de toute l'ingénierie du Groupe Arcelor Mittal et notamment du Bureau d'Études de sa filiale PROFIL DU FUTUR.

L'entreprise est associée dans un des groupements de maîtrise d'œuvre / industriels / entreprises, retenus par le bailleur social SIDR qui a lancé en 2009 un appel à projet afin de trouver des process adaptés à chaque typologie :

Préfabriqué type construction modulaire à destination de la RHI
Ossature mixte béton / bois pour de l'individuel en bande
Ossature mixte béton (infrastructure) / superstructure métal pour le collectif

Le groupement travaille aujourd'hui sur un **produit de logements collectifs « entièrement » conçu en filière sèche métallique** (Les soubassements et dallage du RDC restant en béton) ; extension et prolongement d'un procédé éprouvé sur des équipements industriels, tertiaires et d'habitat individuel.

Le chemin a été long afin de répondre à toutes les contraintes de l'habitat collectif et atteindre les performances demandées par la RTAADOM ; Des ATEX (Associant les 4 industriels PROFIL DU FUTUR, ETERNIT, KNAUF

et PREMDOR) ont dû être déposés pour la caractérisation des parois, mais bientôt deux opérations de 27 et 160 logements seront prochainement lancées.

Il s'agit dans un premier temps de faire mieux pour faire plus vite et enfin moins cher.

Le constat de la SIDR est qu'aujourd'hui on ne construit pas moins cher avec ces procédés mais qu'il faut persévérer.

Il faudra un certain temps pour former les entreprises (aujourd'hui des charpentiers demain des façadiers) à ces nouvelles manières de construire et à la logique de la conception / réalisation qui demandent une parfaite maîtrise des interfaces entre les différents corps d'état.

La formation est au cœur du sujet : « avoir un bon produit si on n'a pas de bonnes entreprises pour le poser, cela n'arrivera jamais sur le chantier ».

On pourra avoir une visibilité sur l'efficacité du « produit logement » d'ici 3 ans.

Une optimisation du procédé consistera à développer des zones de montage sur site.

Les « perspectives de développement sont bonnes mais la filière se heurte aux contraintes fortes de la réglementation et des normes. (Ex. Impact des Eurocodes 1 sur les temps d'études maximisé a + 25 %⁴ avec un surdimensionnement des structures et donc un impact non négligeable sur le coût d'un bâtiment).

Un logiciel libre⁵ a été développé localement pour fournir aux ingénieurs et concepteurs de structures et éléments d'ouvrages de bâtiments et de génie civil, un outil pratique et efficace pour la définition de cette action climatique à l'Eurocode 1 qui, à la différence des règles Neige et Vent dites NV65, donne des pressions largement variables en intensité selon les choix opérés par le concepteur.

Parmi les freins on note également un manque d'expertise de la part des bureaux de contrôle sur le sujet.

Enfin, la passation des marchés qui ne prévoit qu'un mois de préparation de chantier est inadaptée ... « trop court pour faire toutes les études pour ce type de projets ».

Extrait de l'entretien avec Monsieur Maxime RIVIERE, chargé d'affaire pour la Société SODICO (SOCIETE DE DIFFUSION ET DE CONDITIONNEMENT), fabricant de produits d'emballages à destination de l'industrie alimentaire et de produits d'isolation à destination du bâtiment
Le 13 Février 2013

1 - Historique de la société :

SODICO

DICOPAN complexe isolant par l'intérieur

Bourbon Plastique Bâtiment (isolation par l'extérieure ITE, pour toiture terrasse, sous bardage ou sous enduit, tubes PVC et Gaines)

8 - L'activité isolant pour la construction :

8 Opérations de logements par an « nous vendons pour beaucoup de chantier, mais nous avons l'impression que les vraies opérations type logements sociaux ou les produits doublages sont souvent prescrits n'arrivent pas forcément à termes au niveau de l'isolation ». 80 des prescriptions sont variantées

Distribution directe aux artisans applicateurs

3 - Le processus de fabrication du complexe isolant

Le polystyrène est issu de déchets pétroliers

La matière première se présente sous la forme de microbilles (de PS Crystal) renfermant un gaz neutre (pentane)

⁴ estimé par les entreprises et bureaux d'études spécialisés

⁵ VENTURI EC1[®] v.2.01.

Importées (cf. modes d'approvisionnement)

4 - Les modes d'approvisionnement en matières premières pour la fabrication des isolants

La plaque de plâtre vient de chez Placoplatre® France.

Les microbilles, matière première à la fabrication de polystyrène expansé sont importées d'Allemagne (BASF®) et d'Asie suivant le prix et la disponibilité

Les colles utilisées pour l'assemblage des composants (plâtre + polystyrène) viennent de France (BOSTIK®)

5 - Quels sont les taxes sur les produits et les aides éventuelles

Pas de taxe sur les matières premières en provenance (origine) d'Europe

Pas de taxe d'Octroi de mer sur les matières premières

Pas de taxe d'Octroi de mer à sa connaissance sur le produit fini

Aide aux intrants productifs

6 - Les freins au développement de l'activité

Le lobby des fabricants d'isolants en laine de verre ou laine de roche avec un accès à la « grande distribution » rendu difficile

L'économie d'échelle (Étroitesse du marché réunionnais) avec une chaîne de production de filière industrielle à amortir

Les certifications très coûteuses

Concurrence de complexes « péi » : certains artisans achètent plaque de plâtre et panneaux de polystyrène et assemblent les panneaux par eux-mêmes avec des colles qui ne sont pas forcément adaptées. Ces assemblages artisanaux ne donnent aucune garantie de tenue et les désordres qui peuvent apparaître desservent l'image du produit DICOPAN®

7 - Perspectives de développement

Prospection du côté de Maurice

Démarche auprès des artisans et prescripteurs à développer

8 - La certification des produits

ACERMI, ISOLE

Les matières premières sont CE et NF

Marquage CE du complexe en cours mais très long et très cher

3.2. LES ANTILLES

Nathalie FORTUNEE, Secrétaire Générale Constructys (OPCA de la Formation Antilles-Guyane)
20 décembre 2012

1 – Crise économique du secteur du BTP très importante – formation de demandeurs d'emplois

Dans ce contexte, les formations continues des plans de formation utilisées sont essentiellement des formations obligatoires (conducteur d'engins, par exemple, électricité, amiante, RTAA DOM...).

Former les demandeurs d'emplois est aussi une des missions de l'OPCA. Dans ce cadre, Constructys Antilles-Guyane a établi un partenariat avec Pôle-Emploi Martinique pour la mise en place de deux POE Collectives. L'objectif de l'action est de former une vingtaine de demandeurs d'emploi aux compétences de chef de chantier et de conducteur de travaux. De nombreux chefs d'entreprises et les organisations professionnelles du secteur (SEBTPAM-CAPEB-CNATP) ont fait remonter l'insuffisance de ces fonctions au sein de leur structure pour atteindre le niveau de progression et de développement souhaité.

Ces actions de formation ont débuté en novembre 2012.

2 – CEP BTP réalisé en Martinique et CEP BTP Guadeloupe avec le lancement de l'appel à projet fin janvier 2013

3 – La formation professionnelle doit permettre d'accroître la performance de l'entreprise et donc à terme de réduire les coûts de construction

4 – Il existe un problème de structuration de la filière BTP en Martinique et Guadeloupe

Les TPE ont du mal à se regrouper. Et, elles ont des difficultés à répondre aux Appels d'offre.

5 – Les chefs d'entreprise majoritairement d'entreprises unipersonnelles ne se donnent pas le temps de se former

Les chefs d'entreprises n'ayant pas de salariés ne sont recensés qu'à la Chambre des métiers. Or la carte professionnelle est délivrée sans faire état de formation particulière. Aucun niveau minimum n'est requis. Il faut seulement faire la preuve de trois ans d'expérience professionnelle, d'un stage d'une semaine et payer 150 €. Aucune compétence n'est requise non plus en matière administrative (gestion, ingénierie).

Ces entrepreneurs ne se donnent pas le temps d'aller se former, aux nouvelles normes environnementales en particulier.

En Guadeloupe, une expérience intéressante de regroupement de petites entreprises dans la

« Guadeloupéenne de travaux » est à noter.

6 – Formation initiale : lancement d'un nouveau BTS et licence « Conducteur de travaux » à temps partagé (en lien avec la CAPEB) et multi pôles (proposé dans deux centres de formation). Ces formations sont octroyées en lien avec la CCIM et l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat.

Ordre des architectes de Martinique

Lieu : Ordre des architectes de Martinique, 21 bd Général François Reboul, Fort-de-France

Date : jeudi 17 janvier 2013

Etaient présents : Le Bureau de l'Ordre : Alain ZOZOR, Laurence BULLOT, Pascale ROSEMAIN (Artéo), Ludovic LEGRAND (Archishow) et Jean-Michel EMELIE.

1 – Premier grand gisement d'économies : ouvrir le marché local à l'importation de matériaux provenant des pays limitrophes Caraïbe, Etats-Unis et Amérique du Sud

- ✓ Aujourd'hui tous les matériaux sont importés de France, voire d'Europe (NF et normes européennes).
- ✓ Les importateurs prennent des marges.
- ✓ Si on prend le cas des chauffe-eau solaires, ceux provenant d'Europe ne sont pas adaptés. Le rendement avec nos conditions climatiques est supérieur au rendement européen.

- ✓ Ce sont les assureurs qui imposent d'utiliser des matériaux aux normes françaises ou européennes sinon ils n'assurent pas les maîtres d'œuvre (architecte) qui n'osent pas prendre le risque d'utiliser par exemple du carrelage provenant d'Amérique latine.
- ✓ Or les produits aux normes NF ou européennes génèrent des surcoûts liés à l'importation.
- ✓ L'ouverture au marché caribéen permettrait de plus de favoriser les échanges économiques et culturels entre les différentes régions.

2 – 2^{ème} gisement d'économies à trouver auprès des bureaux techniques et de contrôle

- ✓ Ils concourent au surdimensionnement du béton nécessaire car ils sont rémunérés en fonction des quantités utilisées.

3 – 3^{ème} gisement : mutualisation du foncier, des espaces de stationnement et des VRD

En Intégrant le fait qu'aujourd'hui le coût du bâti en Martinique est incompressible.

4 – 4^{ème} gisement : avoir une réflexion urbanistique

Une réduction des coûts passe par une densification des projets. Les constructions dans Fort-de-France ne peuvent plus être réalisées sur radiers mais sur pieux... dans ce cas, il faut accepter de densifier les opérations.

5 – 5^{ème} gisement : adaptation de la réglementation RTAADOM

RTAADOM : son application a augmenté les coûts de menuiserie, de doublage dans les chambres pour des raisons acoustiques et thermiques et de chauffe-eau (chauffe-eau solaires). Un certain nombre d'architectes refusent aujourd'hui de répondre à la demande de bailleurs qui veulent que les logements PLS soient équipés de climatiseurs à la demande des clients potentiels car le respect des normes nécessiteraient des équipements de vitrage beaucoup plus onéreux.

6 – 6^{ème} gisement : adaptation des normes PMR

Il n'est pas logique que tous les logements sociaux construits soient aux normes PMR. La taille réduite des logements (63m2 pour des T3) et le respect des normes PMR dans salle de bain, WC conduisent à des tailles trop réduites de séjours (15 m2) qui une fois meublées ne sont plus de fait aux normes PMR !

7 – 7^{ème} gisement : vers de nouveaux processus de fabrication

Il s'agirait de réfléchir à des processus métalliques mais le choix du procédé constructif est plus du ressort des maîtres d'ouvrage. Les bailleurs sociaux s'intéressent à l'aspect pérenne des constructions dans une logique de gestion rentable et préfèrent les constructions en béton.

8 – 8^{ème} gisement : Ne pas freiner le développement des centrales à béton propres aux chantiers

Des architectes estiment que pour des opérations d'au moins 150 logements, les économies réalisées sur le coût d'accès au béton, lors de l'installation de centrales à béton sur chantier, permettent de financer les 2/3 du coût de ces centrales à béton.

PROPOSITIONS EN VUE D'UNE REDUCTION DES COUTS DE CONSTRUCTION

- **Ouvrir la possibilité aux architectes et promoteurs d'utiliser des matériaux de construction sur les aspects non structurels de la construction (carrelage....) provenant de la zone Caraïbe**
- **Adaptation de la RTAADOM pour une réduction des coûts de construction**
- **Adaptation de l'applicabilité des normes PMR : seul un pourcentage des logements (ex. ceux situés en RDC d'immeubles) devrait être soumis aux normes PMR pour que les logements aux surfaces de plus en plus réduites restent agréables à vivre (taille de séjour correcte).**

1 – RTAA DOM

La RTAA DOM s'applique depuis mai 2010. Des adaptations n'étaient pas possibles. La DEAL a alors élaboré au niveau local des « fiches d'application » validées par le Ministère expliquant comment la réglementation peut être appliquée.

Il n'est pas par exemple interdit d'équiper les maisons individuelles en velux mais ces derniers doivent respecter les normes de protection vis-à-vis du soleil.

Par contre on ne peut revenir sur les 20% d'ouvertures en façade obligatoires sauf à adapter la réglementation par une RTM sur le modèle de la RTG, avec la définition de microrégions.

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) a été mandaté par la Région Martinique pour travailler sur l'élaboration d'une RTM. Une délibération approuvant les premières propositions de ce dispositif devrait être votée par le CR en Mars puis une autre en juin ; l'habilitation permettant à la Région de prendre de telles dispositions prenant fin en septembre 2013.

Un groupe de travail local a permis à la DEAL d'établir un guide d'applications à la Martinique de la RTAA DOM en attendant la RTM.

2 – L'accessibilité PMR

Certains revendiquent la non mise aux normes des logements pour des opérations avec une trop forte adaptation au sol nécessaire du fait des déclivités. Dans le dispositif réglementaire, il est prévu que le préfet puisse accorder des dérogations pour « coûts d'aménagement manifestement disproportionnés ». Mais aucune n'a encore été octroyée en matière de construction de logements sociaux. Pour l'instant, le CG dans le cadre de son Schéma d'accessibilité au transport a demandé des dérogations (voir l'« expert en accessibilité » au sein de la DEAL).

3 – Les matériaux de construction et l'aspect normatif

L'ADEME Martinique vient de lancer une étude sur les « éco-matériaux » de construction. La première étape va constituer à lister tout ce qu'il est possible de proposer en écoconstruction en Martinique. Puis, dans une deuxième étape, une étude prospective de faisabilité économique va être menée sur 5 à 10 produits phares (ex le bois de Mahogany, une utilisation plus massive du pouzzolane pour la fabrication du ciment, l'ouate de cellulose ou encore la fibre de canne dans la fabrication de béton). Si les fibres de canne à sucre sont utilisées pour la fabrication du béton, en diminuant le recours à l'acier, les coûts du gros-œuvre seront réduits.

Mais les produits dont la faisabilité économique sera retenue devront ensuite recevoir une certification à minima pour le marché local ; sinon ils ne pourront pas être utilisés localement par refus des assurances.

La Poterie des Trois Ilets qui est une des plus vieilles industries de l'île (production de briques et de tuiles en terre cuite) est en cours de certification pour l'aspect thermique des briques (avis technique à donner par le CSTB).

La Région Martinique et l'ADEME souhaitent la création d'une Agence Martiniquaise de la Construction. Cette dernière pourrait être le pivot du développement du champ normatif pour les petites industries locales.

1 – Création d'une SEM Energie

Une SEM Energie vient d'être créée par la Région Martinique : un Partenariat Public/Privé devrait être institué. Le but est de produire des énergies renouvelables et par la même créer des emplois locaux (et non la réalisation de fermes photovoltaïques par de grands groupes faisant travailler de la main d'œuvre étrangère par exemple).

2 – Réflexion sur la RTM entamée

Un groupement de cabinets dont le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment,) qui ont déjà participé à l'élaboration de la RTG en Guadeloupe, a démarré la phase de réflexion avec la Région sur les adaptations qui pourraient être proposées.

Les bâtiments de logement consomment entre 20 et 25% de l'énergie totale consommée. C'est à ce titre que la Région souhaite s'engager dans une Réglementation thermique locale. Mais la problématique est plus celle d'économie à trouver sur les coûts de gestion des logements et sur les coûts externes en matière d'environnement qu'en matière de coût de la construction.

L'Habilitation Energie a été octroyée à la Région Martinique pour la période 2011-2013. La RTM doit donc voir le jour avant cette échéance.

La Région mène aussi une réflexion sur le développement du label BBC Antilles-Guyane qui pourrait permettre de diminuer le cout de gestion des logements.

3 – Pour la création d'une Agence Régionale de Construction et réflexion sur les process de construction

Marwane Bejgane reconnaît que la construction n'est pas assez industrialisée en Martinique. Une réflexion sur les process de construction permettrait de réduire les coûts. Mais pour cela il faut une instance permettant d'expérimenter de nouveaux modes et de faire partager les expériences. Les réflexions pourraient porter sur le thermique du bâtiment et l'intégration de photovoltaïque au bâti.

4 – Le coût des transports

Voir l'étude réalisée par Item pour le compte de la Région en 2011 sur le transport maritime des matériaux de carrière.

Cela renvoie à des problèmes sociaux (concurrence entre transporteurs). Le développement du transport maritime est de nouveau à l'ordre du jour avec les réflexions en cours sur le Grand Saint-Pierre (développement de la ville de Saint-Pierre autrefois capital de la Martinique située sous la Montagne Pelée en bord de Mer Caraïbes au nord de l'île) : transport par barges, plates-formes multimodales.

En matière d'agrégats, le transport a longtemps été interdit en semi-remorques contrairement à la Guadeloupe par pression des transporteurs et arrêté préfectoral. L'arrêté préfectoral a été contesté en justice et les détracteurs ont eu gain de cause. Aujourd'hui, le transport du sable est autorisé par semi-remorques, ce qui a permis de faire baisser les coûts de transport.

Sur le transport du béton, les transporteurs étaient autrefois salariés des centraliers. Ils sont aujourd'hui indépendants mais ne s'entendent pas entre eux et le coût du transport est élevé en Martinique (20 € pour 1 m³

dont le prix sortie centrale est de 130 €). Une charte de bonne conduite des transporteurs a été signée en mars 2011.

5 – Promotion de produits locaux mieux adaptés

Dans la réflexion en cours sur la RTM, la Région aimerait promouvoir la fabrication de chauffe-eau solaires locaux dont les capacités peuvent être réduites par rapport aux chauffe-eau métropolitains de par nos conditions climatiques. Le coût à terme de ce produit local pourra être moindre.

Actuellement, seule une partie des chauffe-eau solaires est fabriquée localement.

Mais pour permettre le lancement d'une filière locale de production, des subventions seront nécessaires pour inciter les professionnels locaux à se tourner vers ce produit.

**Michel AIROLA, directeur Groupe le Villain et président Union Maisons Françaises
Martinique
Mardi 29 janvier 2013**

Le Groupe le Villain est à la fois constructeur de logements individuels sociaux (60 LES par an) et de maisons individuelles en diffus (50 CMI par an). 70% des maisons qu'il réalise et 100% des LES sont en bois (seuls constructeurs de l'île à proposer majoritairement des maisons en bois). Il réalisait aussi de la promotion immobilière en VEFA pendant la période de défiscalisation privée de l'ordre de 15 à 20 maisons par an. Ce dernier segment est aujourd'hui en sommeil bien que l'entreprise ait de nouveaux projets. Il réalise aussi en réhabilitation 120 opérations d'AH par an. Michel Airola est par ailleurs président de l'Union des Maisons Françaises pour la Martinique.

1 – Les coûts de construction ne peuvent être baissés et tous ses matériaux de construction sont importés

Le GLV fait partie des deux plus grosses sociétés de CMI de la Martinique. Il est aussi distributeur de charpente en bois (importé de Sibérie). Il importe directement l'essentiel des matériaux de construction (bois d'Europe centrale et Keruing, serrurerie, placo, carrelage, menuiserie...) pour ne pas à avoir à payer des frais d'intermédiaires. Il bénéficie à ce titre de l'aide au fret. L'ensemble des produits proposés sont normalisés (même plan et utilisation de matériaux, seule la superficie des maisons varie).

Leurs charpentes en bois sont aux normes CE : norme C24 validée par le CSTB avec une sécurisation sur la résistance et le taux d'humidité.

Malgré cela, une villa F4 sur terrain plat coûte aujourd'hui en Martinique 230.000 €. Or ce prix de vente ne correspond plus à la solvabilité des ménages.

Hors foncier, pour les CMI, le prix de vente est de 150.000 € pour le bâti plus le raccordement aux VRD sur terrain plat. Le bâti seul revient à 1150 € TTC/m² SHOB (1150 x 120 = 138.000 €).

2 – Le PASS Accession

Un produit financier est développé en Martinique depuis deux ans : le Pass Accession. C'est en fait l'application de la défiscalisation des opérations de logements sociaux des bailleurs sociaux à des logements individuels intermédiaires en passant par un bailleur (la SEMA puis aujourd'hui la SEMAFF). Le Groupe le Villain est en train d'essayer de relancer ce produit financier qui permettrait aux ménages accédant d'acquérir un bien pour 70% de sa valeur (les 30% restant étant financés par défiscalisation). Au bout de 5 ans, l'acquéreur devra rembourser le reste à charge en plus du montant de son remboursement étalé dans le temps. 165.000 € correspond à l'emprunt réalisable pour un ménage avec des revenus mensuels de 3500 €. Ce produit est en cours de validation par des banques locales et accepté par des notaires. Il souhaite obtenir la validation fiscale

de ce produit par Bercy. Il se donne un an pour réussir sinon il ne voit pas comment sortir des produits logements compatibles avec les moyens financiers actuels des ménages. Les ventes effectuées précédemment au prix de revient de 230.000 € étaient financées par défiscalisation privée avec les problèmes de non adaptation des produits logement à la demande locale.

3 – Travailler avec les communes et les bailleurs sociaux pour accéder à du foncier à coût maîtrisé

4 – Les matériaux de construction locaux

Biométal en Martinique et en Guadeloupe est en train de développer un produit : tôle (qui couvre l'essentiel des maisons aux Antilles) avec isolant intégré en sous couche ce qui permettrait de faire l'économie de la laine de verre à poser dans les fermettes des toitures. Le GLV espère que ce produit pourra revenir moins cher que l'ancien procédé.

5 – Pour la normalisation des matériaux de construction

Il est pour la normalisation des matériaux de construction et non pour l'ouverture à des produits venant de la Caraïbe non normalisés. Il n'y aurait aucune garantie sur la qualité et la pérennisation de la qualité de ces produits. La classification est un gage de qualité. Par contre les produits de la Caraïbe pourraient être validés aux normes CE pour rentrer sur nos marchés. Le problème est que les Antilles ne constituent qu'un petit marché qui n'intéresse pas les pays limitrophes.

6 – Un « cluster » de l'habitat réalisable que si création d'une centrale d'achat

Le Groupe le Villain fait partie avec d'autres promoteurs constructeurs de LES du GIDOS. Bruno Brival consultant et ex-ADEME propose de mettre en place un « Cluster » (groupe de compétence) qui réunirait les petites entreprises de la construction pour bénéficier de conditions préférentielles de la part des fournisseurs. Mais Michel Airola pensent que les fournisseurs n'accepteront jamais de faire des conditions préférentielles s'ils ont à faire à plusieurs entités juridiques. Il faudrait alors constituer une véritable centrale d'achat.

7 – Une autre piste de réduction des coûts : adaptation de la RTAA DOM

En juin 2010, l'Union des Maisons Françaises a été précurseur en matière de réflexions sur l'adaptation nécessaire des dispositions de la RTAA DOM et après concertation avec la Guadeloupe et la Guyane a présenté des « Points à éclaircir RTAA DOM 2010 propositions Antilles-Guyane ».

Aujourd'hui, l'UMF est pour l'instauration d'une Réglementation Thermique Martiniquaise qui comprendrait comme la RTG des obligations de résultats et non de moyens.

Il reconnaît que l'application des normes Accessibilité PMR génère un surcoût encore plus important du fait de l'augmentation de la taille des pièces des logements.

Par contre, de son point de vue, en logements individuels, l'Eurocode 8, nouvelle réglementation parasismique, ne sera pas plus contraignante que PS 92 (sauf s'il faut passer les murs de 18 cm d'épaisseur à 20 cm).

1 – Un coût de réalisation du gros-œuvre en béton en théorie de 1000 €/m3 Béton Armé Réalisé et un prix de vente aujourd'hui trop faible en Martinique

Le coût de réalisation du gros-œuvre devrait être assez semblable pour une entreprise « major » ou pour une entreprise locale. Le prix de revient d'un m3 de béton à réaliser est d'environ 1000 € aux Antilles. Les déboursés secs se montent à 850 € (matériaux béton et acier et main d'œuvre). Reste 15% de marge pour les majors (assurance – frais généraux agence – frais généraux maison mère). Une entreprise locale devrait donc réaliser une marge de 10 % (seuls frais généraux maison mère en moins). Le montant des assurances est moindre pour un major que pour une petite entreprise locale (0,45% pour un major et 3% pour une PME). Les prix de vente du gros-œuvre ne devraient donc pas être si différents d'une entreprise de gros-œuvre à l'autre. Or des écarts très importants sont constatés. De nombreuses entreprises locales sont en difficulté financières ; elles vendent le gros-œuvre à des bailleurs sociaux en-dessous du prix de revient théorique.

2 – Pour relancer la promotion immobilière privée, volonté de se lancer dans d'autres modes constructifs

Le groupe Vinci aux Antilles-Guyane a créé dernièrement une société de promotion immobilière SODIM. Philippe Grand exprime sa volonté dans des projets en cours de « faire du logement social autrement » en organisant des ensembles plus vastes de construction de logements sociaux avec des hauteurs R+0 à R+3 sous forme de quartiers ou « villages » paysagés.

3 – Nécessité d'industrialiser les matériaux de construction

Comme les constructeurs de maisons individuelles, les majors importent l'ensemble des produits nécessaires ; les garde-corps par exemple peuvent être achetés en Chine. Si on se lance dans d'autres modes constructifs avec un plus grand nombre de logements à construire à la fois, les importations seront économiquement légitimes.

3.3. GUYANE

M MENGIN LECREULX – REGION REUNION

10 décembre 2012

La Région est un acteur majeur de la formation de la jeunesse Guyanaise.

Elle définit et met en œuvre la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle notamment au travers d'un plan régional de développement des formations professionnelles.

Ce qui permet de concrétiser des orientations fortes et structurantes en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation.

En effet, environ 60% des jeunes sortent du système éducatif sans diplôme. Les jeunes sortis en échec scolaire vont dans les filières de la formation professionnelle qui s'avèrent partiellement inadaptées à leurs besoins.

C'est pour ça que la Région se concentre sur la mise en place des formations sectorielles susceptible de répondre aux besoins des différentes filières économiques.

Les objectifs à moyen – long terme :

- Développer les filières de formation initiale (universitaires et professionnelles mieux adaptées aux besoins de la Guyane – exp : une école d'ingénieur).
- Créer un service public régional de la formation.
- Soutenir les plans de formations des entreprises.

Soit un budget de 30 M€ environ.

En matière de la réglementation technique dans les Dom, la Région soutien la démarche de l'Ordre des Architectes pour une RTAA Guyane.

Soutien de la Région au BTP à travers les commandes publiques

Soutien financier à travers les différents prêts aux entreprises du BTP :

- prêt d'aide à la trésorerie initiale,
- prêt de bilan pour les entreprises artisanales.
- Alyse Guyane : financement complémentaire au droit commun, permet de consolider les fonds propres.
- Garantie financière – fond DOM.

Des pistes :

L'octroi de mer c'est 60 M€/an pour la Région il faudra augmenter la liste bénéficiaire des taux différentiels dans le BTP.

Il faudra protéger certaines entreprises locales Guyanaise dite « endogène ».

Simplifier la taxation des services > 150 000 €.

M. Alain RAINTEAU - CARIF - OREF Guyane

12 décembre 2012

Le Carif – Oref a été créée en 1997, fonctionne en réseau sur les DOM. (Nbre d'agents : 4 pers) .
Son principal axe de production c'est de mené des études pour :

- l'Etat,
- La Région

En matière des formations ou autres (exemple : étude sur le schéma Régional du Tourisme en Guyane) , il utilise le catalogue comme support .

Divers partenaires :

- FERBTP, CEBTN, le lycée de Balata

Des actions de communications sur le BTP : forum sur les métiers, des plate –forme emploi/formation, prix d'excellence, le coulisse du BTP, visite des chantiers ..etc .

Perspective 2013 :

- Créer l'observatoire des métiers.
- Créer des fiches métiers par rapport à la formation locale et le marché du travail.

Bilan de formation 2012 : difficulté à avoir des retours de la part des organismes sur les volets pédagogiques, financiers et effectifs.

Toutefois, on peut dire que le métier d'ENCADREMENT DANS LE BTP est porteur (profil : chef de chantier, conducteur de travaux)

L'apprentissage :

Six formations proposées par le CFA (Centre de Formation Des Apprentis) sont sanctionnées par un diplôme de niveau V (CAP) validé par l' Education Nationale ; Seulement 65 jeunes ont suivi ces formations en 2010/2011 dont 31 en 1ère année et 34 en 2ème année .

En matière d'apprentis dans le Génie civil et construction bois : 30 élèves seulement en 2009... et une dizaine en 2011.

CROA GUYANE – Mme Sonia DELOUCHE

12 décembre 2012

Il ya deux courants de Maîtres d'œuvre en Guyane sur le principe d'adaptation des réglementations techniques

- Ceux qui sont pour la suppression pure et dure de certaines règles.
- Ceux qui sont pour le maintien de ces règles moyennant quelques adaptations ou assouplissement.

En effet, l'assouplissement des réglementations techniques est nécessaire et pour cela il suffit de faire un arbitrage. Il v a de soit qu'on ne va pas revenir en arrière, c'est l'exemple de la RTAA DOM.

Il en est de même pour l'accessibilité handicapée, les architectes ne demandent pas de changer la loi mais d'avoir une certaine souplesse à savoir travailler plutôt sur l'USAGE quant on peut adapter l'USAGE.

IL FAUT REPLACER L'USAGE AU CŒUR DE LA REFLEXION

Des fiches d'autocontrôle et des guides doivent être distribué en amont du chantier aux entreprises pour éviter de recasser à chaque fois (exemple : les rampes d'accès) .

En ce qui concerne le RTAA DOM, la Guyane est en cours d'élaboration de la RTA pour avoir le même principe que la RTG. En Guyane les architectes sont pour le maintien de la RTA mais pas avec **une obligation** de résultats mais **de moyens**.

Un BET est missionné par la Région pour mener à terme cette démarche.

Il faudra faire un choix en matière de priorité entre les volets thermiques ou acoustiques :

- le surcoût financier dans un projet juste sur ces deux volets est estimé entre +8 à 10%.

Répondre à ces obligations s'opposent également avec une culture de vie où on privilégie la ventilation naturelle et où les portes et fenêtres sont ouvertes.

Quant au volet aération, certains bailleurs comme la SEMSAMAR ne souhaite pas équiper les logements sociaux de brasseurs d'air, mais préférerait un grand nombre d'ouvertures dans chaque pièce. Le surcoût financier est double pour les bailleurs, au début (budget d'investissement) et après (budget d'entretien).

Pour les matériaux c'est une question de bon sens, c'est l'exemple :

- des isolations pare – vapeur dans les maisons individuelles... c'est une absurdité.
- Les constructions en ville – selon la trame Nord/Sud et Est /Ouest. On a pas le même degré de porosité.

Il faudra lutter contre les situations de monopoles sur les matériaux mais comment faire quand tous les matériaux viennent du METROPOLE et que certains distribution de matériaux ou équipements sont entre les mains de quelques grossistes ?

Nota : Mme Delouche transmet la fiche de synthèse des pistes de réflexions menées par le groupe de travail sur cette thématique « adaptation de la réglementation technique » .

M BERNUS – CHAMBRE DES METIERS
13 décembre 2012

La situation de l'apprentissage en Guyane est dramatique depuis quelques années dans la filière du BTP.
Exemple : sur le cursus CHARPENTE... nous n'avons plus d'inscrits. Sur les trois dernières années, on a pas supprimé la filière bien qu'on a pas eu de demande en 2012

Conséquence directe sur l'emploi, on fait appel à des charpentiers Brésiliens qui travaillent rapidement et qui coûtent moins cher en tant que main d'œuvre.

Idem sur la filière maçonnerie, elle est suspendue depuis trois ans dans l'attente d'une étude d'opportunité.

Le BTP n'intéresse pas les jeunes Guyanais malgré toutes les campagnes de communications sur cette filière.

Exemple, sur Cayenne on n'a pas su faire face au développement de la concurrence pour trouver des menuisiers locaux quand il y a eu la construction des magasins BUT et CONFORAMA.

Le cursus électricité est en progression, le niveau est un peu plus élevé – niveau :4 /BEP mais le recrutement au niveau des entreprises restent irrégulière .

CONSTAT :

La Chambre des métiers n'a pas de vision ni à court terme ni à long terme en matière de formation.

La Chambre des métiers a besoin d'être accompagné pour pouvoir se redresser .

Tableaux d'effectif en baisse.

Il n'y a pas de pilotage cohérent dans les actions.

Un partenaire privilégié de la Chambre des métiers le GEICQ.

Madame Elisabeth AWONG – Service des Douanes

13 décembre 2012

Transmet copie des différentes délibérations de la Région sur l'octroi de mer.

Transmet copie de la note explicative sur l'octroi de Mer – à retenir :

* tarif moyen : 15% d'octroi de mer + 2,5 % de taxe Régional = 17,5 %

Transmet information sur les taxes douanières des matériaux ou équipements.

Ces informations sont reprises et développées dans le rapport.

RITA : logiciel /tarif normatif pour les taxes douanières.

Redevance sur les marchandises = droit du port.

Code douanière : à 8 chiffres

Numéro de Chapitre selon les produits.

Exemple :

Chapitre :

25 Plâtres , chaux , ciments, sables

39 Plastic , PVC

44 Bois, ouvrage bois

68, Plâtre, ciment.

69 Faïence, céramique

73 – 76 Métaux

Le volume s'exprime en KG ou Tonne

Prix en €/tonne .

Avis :

Si diminution du taux d'octroi de mer sur les matières premières ou matériaux de construction non disponibles localement de construction des logements pourquoi pas mais la Région sera amené à trouver des compensations ailleurs, sinon le dispositif ne sera pas pérenne.

QUID de la fiscalité directe et indirecte, mais pourra être compensé par des taxes pétroliers

(exp : 10%) qui pourra être verser à la Région et redistribuer à la Guyane sur ce volet matériaux de construction .

M Christian GALINIER – APAVE H- Kourou

14 décembre 2012

Les réglementations techniques doivent prendre en compte les données météorologiques et pluviométriques de la Guyane

Exemple :

- le taux de porosité entre 20 à 25%
- Le bruit et en particulier le bruit ambiant qui est mal géré – il faudra s'autoréguler dans la vie au quotidien.
- Les facteurs techniques des toitures qui sont assez faible.

L'Apave a donné son avis à titre consultatif sur les réflexions menées par le groupe de travail sur les pistes d'adaptation des réglementations techniques.

Propose à ce que la cellule bâtiment tranche s'il n'y a pas de consensus entre les acteurs sur ces points Informe qu'une démarche est en cours portée par la Région sur la politique ENERGETIQUE et en particulier sur les bâtiments logement et tertiaire en Guyane.

Quid des marques CE sur les matériaux ou équipements locaux voir même des matériaux en provenance des pays voisins comme le Brésil.

Le processus de marquage CE d'un produit est considéré comme lourd et couteux par le PME.

Par ailleurs, il faudra faciliter aux entreprises du BTP, l'accès aux formations pour le marquage CE.

Selon le BC la plupart les entreprises Guyanais passent par des fournisseurs locaux en matière de commande des matériaux ou équipements de constructions :

Exemple :

GIMAG (grossiste)

SAPRO

BATMENT Guyanais

JIGA BLOC (béton aggloméra)

DUPUY/RIBOUL.

Types d'appel d'offres travaux :

- Entreprise générale selon les secteurs.
- Macro – lots
- TCE selon la taille de l'opération.

3.4. PROPOSITIONS DE PISTES DE GISEMENTS D'ECONOMIES DU COUT DE LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LES DOM A TRAVERS LES ENTRETIENS

LA REUNION

Ouverture vers d'autres pistes d'amélioration pour une meilleure structuration de la filière :

Il faut :

- Une réforme sur le fond – et non uniquement une gestion du social comme cela se fait aujourd'hui. Elaboration de guide et fiches techniques, qualitative et certifiant (pour les blocs béton, la mise en place des bétons) ce qui n'est pas fait à l'instar de l'industrie, métallurgie et transformation de l'acier.
- Choisir des entreprises sur une plus gde transparence, mémoire technique, fiche de satisfaction client, mise en avant de la compétence et du savoir-faire du salarié
- Sensibilisation aux métiers sur la presse gd public

- être dans le juste à temps par rapports aux besoins, dans des modalités raisonnables
- être anticipatif : anticiper les éléments observables dans l'environnement
- être prospectif, permettant de faire des choix en fonction des grandes tendances.
- Possibilité de faire émerger également de nouveaux Titres Professionnels.
- Autre élément d'importance : la sécurisation des parcours.

De l'emploi

Des secteurs prioritaires

Poursuivre des démarches innovantes en termes **d'ingénierie** sur le plan national, en prenant en compte la loi de 2004 sur la Non-discrimination.

L'Afpar Réunion : mise en place de modules sur le thème de **l'éco construction**.

Des gisements d'économies à la source du bailleur social :

C'est essentiellement la connaissance du monde des bailleurs locaux, et l'analyse des données chiffrées constitutives des charges locatives auxquelles à accès obligatoirement la CNL que M. Fontaine (LA REUNION) peut extrapoler sur des pistes d'amélioration :

- le bailleur social manque parfois d'analyse critique sur son métier et sur la composante sociale de celui-ci qui consiste à loger des populations, nécessiteuses , classes moyennes et classes à revenus modestes confondues ;
- avec peu de moyens, ses investigations sont porteuses de résultats probants.

Les moyens permettant la mise en œuvre de solutions pour la réduction des coûts, après et en parallèle avec le développement de leur analyse doivent s'envisager dans l'optique du développement de l'emploi et requiert la mise en place **d'une cellule active professionnelle** transversale qui ne soit pas seulement cellule d'enregistrement de données.

Des gisements d'économies à travers la refonte de processus de production

Les prix sont trop bas, les entreprises ne peuvent pas suivre, il faut trouver des sources de financement. Trop d'intermédiaires, autour de la production !

LES ANTILLES

1 – Premier grand gisement d'économies : ouvrir le marché local à l'importation de matériaux provenant des pays limitrophes Caraïbe, Etats-Unis et Amérique du Sud

- ✓ Aujourd'hui tous les matériaux sont importés de France, voire d'Europe (NF et normes européennes).
- ✓ Les importateurs prennent des marges.
- ✓ Si on prend le cas des chauffe-eau solaires, ceux provenant d'Europe ne sont pas adaptés. Le rendement avec nos conditions climatiques est supérieur au rendement européen.
- ✓ Ce sont les assureurs qui imposent d'utiliser des matériaux aux normes françaises ou européennes sinon ils n'assurent pas les maîtres d'œuvre (architecte) qui n'osent pas prendre le risque d'utiliser par exemple du carrelage provenant d'Amérique latine.
- ✓ Or les produits aux normes NF ou européennes génèrent des surcoûts liés à l'importation.
- ✓ L'ouverture au marché caribéen permettrait de plus de favoriser les échanges économiques et culturels entre les différentes régions.

2 – 2^{ème} gisement d'économies à trouver auprès des bureaux techniques et de contrôle

- ✓ Ils concourent au surdimensionnement du béton nécessaire car ils sont rémunérés en fonction des quantités utilisées.

3 – 3^{ème} gisement : mutualisation du foncier, des espaces de stationnement et des VRD

En Intégrant le fait qu'aujourd'hui le coût du bâti en Martinique est incompressible.

4 – 4^{ème} gisement : avoir une réflexion urbanistique

Une réduction des coûts passe par une densification des projets. Les constructions dans Fort-de-France ne peuvent plus être réalisées sur radiers mais sur pieux... dans ce cas, il faut accepter de densifier les opérations.

5 – 5^{ème} gisement : adaptation de la réglementation RTAADOM

RTAADOM : son application a augmenté les coûts de menuiserie, de doublage dans les chambres pour des raisons acoustiques et thermiques et de chauffe-eau (chauffe-eau solaires). Un certain nombre d'architectes refusent aujourd'hui de répondre à la demande de bailleurs qui veulent que les logements PLS soient équipés de climatiseurs à la demande des clients potentiels car le respect des normes nécessiteraient des équipements de vitrage beaucoup plus onéreux.

6 – 6^{ème} gisement : adaptation des normes PMR

Il n'est pas logique que tous les logements sociaux construits soient aux normes PMR. La taille réduite des logements (63m2 pour des T3) et le respect des normes PMR dans salle de bain, WC conduisent à des tailles trop réduites de séjours (15 m2) qui une fois meublées ne sont plus de fait aux normes PMR !

7 – 7^{ème} gisement : vers de nouveaux processus de fabrication

Il s'agirait de réfléchir à des processus métalliques mais le choix du procédé constructif est plus du ressort des maîtres d'ouvrage. Les bailleurs sociaux s'intéressent à l'aspect pérenne des constructions dans une logique de gestion rentable et préfèrent les constructions en béton.

5 – 8^{ème} gisement : Ne pas freiner le développement des centrales à béton propres aux chantiers

Des architectes estiment que pour des opérations d'au moins 150 logements, les économies réalisées sur le coût d'accès au béton, lors de l'installation de centrales à béton sur chantier, permettent de financer les 2/3 du coût de ces centrales à béton.

A- PROPOSITIONS EN VUE D'UNE REDUCTION DES COUTS DE CONSTRUCTION

- **Ouvrir la possibilité aux architectes et promoteurs d'utiliser des matériaux de construction sur les aspects non structurels de la construction (carrelage....) provenant de la zone Caraïbe**
- **Adaptation de la RTAADOM pour une réduction des coûts de construction**
- **Adaptation de l'applicabilité des normes PMR : seul un pourcentage des logements (ex. ceux situés en RDC d'immeubles) devrait être soumis aux normes PMR pour que les logements aux surfaces de plus en plus réduites restent agréables à vivre (taille de séjour correcte).**
- **La Région Martinique et l'ADEME souhaitent la création d'une Agence Martiniquaise de la Construction. Cette dernière pourrait être le pivot du développement du champ normatif pour les petites industries locales.**

Pour la création d'une Agence Régionale de Construction et réflexion sur les processus de construction en Martinique

Marwane Bejgane reconnaît que la construction n'est pas assez industrialisée en Martinique. Une réflexion sur les processus de construction permettrait de réduire les coûts. Mais pour cela il faut une instance permettant d'expérimenter de nouveaux modes et de faire partager les expériences. Les réflexions pourraient porter sur le thermique du bâtiment et l'intégration de photovoltaïque au bâti.

Développer les matériaux de construction locaux en Martinique

Biométal en Martinique et en Guadeloupe est en train de développer un produit : tôle (qui couvre l'essentiel des maisons aux Antilles) avec isolant intégré en sous couche ce qui permettrait de faire l'économie de la laine de verre à poser dans les fermettes des toitures. Le GLV espère que ce produit pourra revenir moins cher que l'ancien procédé.

Pour la normalisation des matériaux de construction en Martinique

Pour la normalisation des matériaux de construction et non pour l'ouverture à des produits venant de la Caraïbe non normalisés

B- Une autre piste de réduction des coûts : adaptation de la RTAA DOM

Aujourd'hui, l'UMF est pour l'instauration d'une Réglementation Thermique Martiniquaise qui comprendrait comme la RTG des obligations de résultats et non de moyens.

GUYANE

- L'octroi de mer c'est 60 M€/an pour la Région il faudra augmenter la liste bénéficiaire des taux différentiels dans le BTP.
- Il faudra protéger certaines entreprises locales Guyanaise dite « endogène ».
- Simplifier la taxation des services > 150 000 €.
- Diminuer les taux de fiscalité directe et indirecte, qui pourront être compensés par des taxes pétroliers (exp : 10%) qui pourra être verser à la Région et redistribuer à la Guyane sur ce volet matériaux de construction .
- Il conviendrait de poursuivre l'effort sur la mise en place de l'observatoire de l'habitat en Guyane sur le « Prix de revient des logements sociaux et privés en Guyane et Coût de la construction ».

Il s'agirait ensuite d'élargir le rôle de la CERCG (Cellule Economique Régionale de la Construction en Guyane) sur cette thématique, l'enjeu étant de croiser les thèmes et les données qui s'y rattachent pour produire des indicateurs, véritables outils de mesure des prix et des coûts de la construction :

Il s'agirait enfin d'envisager la création formelle de partenariats entre les organismes de BTP, promoteurs, bailleurs sociaux, entreprises, pour établir des conventions d'échange de données.

- Il s'agirait d'une manière générale d'**harmoniser les outils**, de **renforcer le rôle et les actions menées** pour que tous les organismes adhérents continuent à **alimenter les bases de données existantes** pour pouvoir **réactualiser les données** déjà engrangées **et les rendre accessibles à tous. Ce partage d'information est valable aussi pour la formation professionnelle (CARIF OREF, CHAMBRE DES METIERS, GEICQ)** .

CHAPITRE IV - LISTE ET ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

4. LISTE ET ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

4.1. Liste bibliographique

▪ La Réunion

Titre : Tableau de bord emploi formation du BTP/ Ile de la Réunion

Année : novembre 2011 – édition 2011

Auteur : carif – oref Ile de la Réunion

Titre : Tableaux économiques de l'artisanat. 2011

Année : édition 2011

Auteur : Observatoire économique de l'Artisanat

Titre : Plaquette de caractérisation physico-mécanique du cryptomeria japonica de la Réunion

Année : février 2012.

Auteur : Sciage de Bourbon et CIRBAT

Titre : Note d'opportunité relative au classement du cryptomeria japonica de la réunion dans la norme NF B 52001

Année : mars 2012

Auteur : CIRBAT

« **Article de presse** » : Rémy Cazeaux directeur de Sciages de Bourbon

Le journal de l'île de La Réunion du 26/01/2013 : 11 000 m³ de bois sciés commercialisés en 2012 (dont 10 000m³ de cryptomeria)

Titre : le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles. 2011-2015

Année : approuvé 2011

Auteur : REGION REUNION

▪ **Guyane**

Titre : Guide des matériaux et équipements - ECODOM

Auteur: ADEME

Titre : Règlementation thermique en Guyane

Auteur : ADEME

Titre : Magazine trimestriel La formation une mobilisation de fond ;

Année : janvier 2012 - LE DEVELOPPEMENT

Auteur : CCI

Titre : Tableau de bord interrégional de la construction – Analyse des données dans les DROM - POM

Année : oct. 2009

Auteur : Ministère de l'Ecologie de l'Energie du Développement durable et de la mer.

Titre : Guyane – AMAPA « Mieux structurer les territoires pour intensifier les échanges »

Année : Aout 2011

Auteur : CEROM/AFD/IEDOM/INSEE

Titre : Le magazine Guyane

Année : juin – juillet 2012

Auteur : CG973

Titre : L'état de l'école en Guyane

Année : Juillet 2011

Auteur : Académie de Guyane/INSEE

Intérêt pour la mission : page : 41 – L'emploi et le devenir professionnel des sortants.

Titre : Plan d'action stratégique – contrat quadriennale 2010 -2013 – volet formation

Année : 2011

Auteur : UAG

Intérêt pour la mission : une des pistes « optimiser l'insertion professionnelle des étudiants et susciter la reprise des études par une politique de formation continue cohérente ambitieux.

▪ **Les Antilles**

- Titre : Ministère du Logement, Guide Construction Parasismique des Maisons aux Antilles, janvier 2011
- Titre : Sénateurs Prudent et Doligé, rapport au Sénat, La défiscalisation dans les opérations de logements sociaux dans les DOM, octobre 2012
- Titre : Comité Départemental de l'Habitat Guadeloupe, Rapport mars 2012
- Titre : Comité Départemental de l'Habitat Martinique, Rapport octobre 2012
- Titre : ITEM pour la Région Martinique, Etude sur le transport maritime des matériaux de carrières, 2011
- Titre : ADEME Martinique, Première proposition relative à la future Agence Régionale de la construction, septembre 2011
- Titre : Région Martinique, Projets de création d'agences Construction et Energie, mars 2011
- Titre : AMPI, Annuaire des adhérents, 2008
- Titre : Association Martiniquaise Promotion Produits Locaux (AMPI), Le magazine de l'industrie Martiniquaise n°8 janvier-février 2012 « Une maison 100% PIL »
- Titre : DEAL Martinique, Exemples de solutions conformes à la RTAA applicables aux bâtiments d'habitation à la Martinique, février 2013
- Titre : Caribmag, 40 ans après l'industrie une chance pour la Martinique, septembre 2011
- Titre : Union des Maisons Françaises, Points à éclaircir RTAA DOM 2010 Propositions Antilles-Guyane, juin 2010
- Titre : IEDOM et INSEE, Les entreprises en Martinique, 2006
- Titre : RTG Guadeloupe, Délibération du CR de Guadeloupe mettant en place la RTG, 11 janvier 2013, JORF n°0117 du 20 mai 2011 texte n° 83
- Titre : DRIRE et INSEE, L'industrie en Guadeloupe : un secteur face à ses défis, 2010
- Titre : Ministère du Logement, Groupe de Travail Bâtiments à faible impact environnemental, Soutenir la compétitivité de la filière française du bâtiment à faible impact environnemental, juillet 2011
- Titre : Socotec pour la SEMSAMAR Guadeloupe, Les surcoûts liés à l'application de la RTAA DOM, 2010
- Titre : OZANAM, Synthèse de l'étude sur les surcoûts de la RTAA DOM, septembre 2010
- Titre : Région Martinique, Contrat d'Etude et Prospective BTP de la Martinique, septembre 2012
- Titre : INSEE, Tableaux Economiques Régionaux Martinique 2009-2010
- Titre : DIECCTE Guadeloupe, Le marché du travail et la politique de l'emploi en Guadeloupe et îles du Nord, bilan 2010, 2011
- Titre : CREDOC, Les besoins en main d'œuvre en Guadeloupe, 2012
- Titre : SEPES de Guadeloupe, DTRFP, L'emploi intérimaire en Guadeloupe et dans les DOM, janvier 2010
- Titre : CARIF-OREF et Maison régionale de la formation et de l'emploi, Diagnostic territorial préalable au CPRDF de Guadeloupe, 2011
- Titre : AREF, La formation continue dans le secteur du BTP dans les 5 DOM de 2008 à 2011
- Titre : Pôle emploi, L'emploi salarié en Martinique, 2010

Titre : INSEE, Antiane n° 75 Martinique, L'année économique et sociale Martinique, juin 2012

Titre : INSEE, Antiane n° 75 Guadeloupe, L'année économique et sociale Guadeloupe, juin 2012

Titre : DEAL Martinique, Séminaire LES (présentation du Cluster d'habitat social), novembre 2012

Titre : Cobaty Martinique, La différence du coût de construction des opérations de logements locatifs sociaux entre Martinique et Guadeloupe, 2010 et 2013 (en cours)

4.2. FICHE DE SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

Titre : Tableau de bord emploi formation du BTP/ Ile de la Réunion

Auteur : Carif - Oref, en liaison avec les acteurs Académie de La Réunion, ARFOBAT, CER-BTP, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Pôle Emploi, et données de caisse congés payés et Insee

Edition : 2011

Contenu :

Initiée en 2004 dans le cadre d'une réflexion collective des acteurs publics et privés du BTP sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), l'élaboration du Tableau de bord régional de l'emploi et de la formation BTP s'inspire de la méthodologie employée par le CCCA-BTP qui publie un document de même nature au niveau national

Intérêt pour notre mission :

Etat des lieux de l'offre et de la demande d'emploi.

Tableau de bord rassemblant une série d'indicateurs pertinents sur l'activité, l'emploi et la formation, dont nous avons utilisé les données dans notre étude.

On y trouvera l'évolution des données telles le CA (volume de production des entreprises du bâtiment, identifiant la part bâtiment et logement de la part travaux publics entre 1998 et 2010 avec prévision 2011), l'évolution du nombre d'entreprises employeuses entre 2002 et 2010 (avec répartition par typologie et ancienneté), un aperçu sur les entreprises artisanales (évolution selon les grands secteurs de classification entre 2007 et 2010, l'effectif salarié (approche et évolution par catégorie professionnelle y compris encadrement et corps d'état), le nombre de salariés en formation continue, la formation initiale et les taux de réussite aux examens, la formation en alternance par contrat de professionnalisation, les demandeurs d'emplois.

Le taux de réussite aux examens est en moyenne de 70%

Enfin il propose en annexe les nomenclatures des formations initiales suivies par voie scolaire, par voie d'apprentissage.

Il propose également les nomenclatures des métiers issus du ROME.

Titre : Tableaux économiques de l'artisanat. 2011

Année : 2011

Auteur : Observatoire économique de l'Artisanat

Contenu : Outil d'information mis en place en 1991 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion avec l'aide conjointe de l'Europe, l'État, la Région et le Département, l'Observatoire Économique de l'Artisanat répond à une volonté de pallier l'absence de données économiques et statistiques sur le secteur des métiers. La Comptabilité Nationale, en effet, n'intègre pas l'artisanat en tant que secteur à part entière, et les entreprises artisanales sont dispersées à la fois dans les secteurs secondaires et tertiaires.

Intérêt pour notre mission :

On y trouvera les chiffres sur l'emploi en 2011 à travers les corps d'état du bâtiment et de la production partielle (bois, charpente menuiserie) : 9 130 salariés (et apprentis). Soit ramené au nombre de structures artisanales – 5620 dont environ 3 100 employeuses – 55 % du nombre d'inscrit y compris auto-entrepreneurs – un taux moyen de 3 salarié par structure.

Présentation de la conjoncture à la Réunion

« Au terme de l'année 2011, les principaux indicateurs de l'artisanat sont marqués par les séquelles d'une crise qui continue encore d'affecter une grande partie de l'économie réunionnaise. L'année n'a donc pas été facile pour de nombreux artisans : activité ralentie, faiblesse des investissements et plafonnement de l'emploi.

Pour autant, dans le lot des déceptions, des signaux émergent et laissent à penser que les choses évoluent progressivement.

Relance de l'apprentissage. En dépit de la morosité ambiante, les entreprises artisanales font preuve de citoyenneté envers une jeunesse en mal de solution de travail. Aujourd'hui la vision de l'artisanat change. Pour de nombreux jeunes, l'entreprise artisanale est synonyme de formation, de qualification et à terme

d'emploi. Même si l'impact de cette relance sur l'emploi total dans le secteur des métiers n'est pas encore visible, le retour à la hausse des effectifs d'apprentis est un pari sur l'avenir.

Dynamisme entrepreneurial

Alors que les derniers chiffres publiés par l'INSEE font état d'une baisse prononcée de la création d'entreprises dans le département, l'artisanat enregistre cette année un nouveau pic de ses immatriculations au Répertoire des Métiers, et s'affirme comme un réel facteur d'insertion, pour de nombreux promoteurs. Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, et aussi d'anciens salariés ou cadres en quête d'indépendance y trouvent leur compte ».

Cet éditorial du président de la CMAr est à nuancer pour la branche Bâtiment

« La situation dans le bâtiment reste dégradée pour une majorité des corps d'état. Le marché de la construction de la maison individuelle, toujours atone, offre peu de perspective à court terme pour les entreprises. Résultat, l'emploi dans le secteur baisse de 1,9% en 2011. Les activités particulièrement sous tension sont celles du gros-œuvre, du terrassement, de la métallerie, et du travail du bois. Dans le second-œuvre, quelques activités ont réussi à maintenir leurs effectifs. C'est le cas notamment de l'électricité, de la plomberie et des revêtements de sols et murs ».

Concernant l'apprentissage : « dans le bâtiment, la situation semble enfin se stabiliser (-0,5%) après une période 2007-2010 marquée par une perte de plus de 300 postes d'apprentis. C'est finalement dans les activités de production, que la contraction des embauches perdure et s'aggrave (-6,7%) ».

Concernant l'activité :

« Estimé à 1,59 milliard d'euros à fin 2011 – dont 720 M€ pour les secteurs BTP et Bois, charpente, menuiserie - le chiffre d'affaires du secteur des métiers se situe à un niveau légèrement supérieur à celui de 2010. Toutes professions confondues, la progression constatée s'élève à 1,5%. Pour autant, les chefs d'entreprise sont assez nombreux (37%) à considérer que leurs volumes d'affaires restent en deçà de leur capacité de production. C'est surtout le cas dans le secteur des métaux, le travail du bois et certains corps d'état du bâtiment (gros-œuvre et terrassement).

Le profil d'entreprises : Plusieurs catégories d'établissements se côtoient ainsi sur le marché, et leur profil diffère selon le parcours professionnel du dirigeant.

Y sont décrits les 3 types de TPE représentatives de l'artisan : Les TPE « néophytes », Les TPE de type « entrepreneurial », Les TPE de type « managérial ».

.....
Titre : Plaquette de Caractérisation physico-mécanique du Cryptomeria Japonica de La Réunion

Année : février 2012.

Auteur : Sciage de Bourbon et CIRBAT

Contenu : Présentation, localisation de la ressource, et constat de l'existence réglementaire d'une essence à inclure dans la norme de classement visuel mécanique NF B 52001, sur 4 classes mécaniques reconnues d'un point de vue Européen (norme EN 338) en tant que classes de résistance permettant un marquage CE des sciages.

Intérêt pour notre mission :

Est-il possible de valoriser l'utilisation d'une essence locale afin de diminuer les importations de bois étrangers, **et** adaptation des exigences réglementaires dans les DOM

Le choix d'une normalisation « différenciée » dans le domaine du bois de structure – volume de 5% en volume des bois d'importation (mais tous ne sont pas des bois de structure), sur une urée prévis de 30 ans – peut permettre de faire valoir le point de vue DOM-TOM afin de valoriser l'utilisation d'une essence locale et de diminuer les importations de bois étrangers.

L'action sur une réglementation différenciée visée :

L'utilisation des classes C16 ou C14 devra rester possible selon les règles de construction DTU 31.1, DTU 31.2, DTU 31.3 (documents techniques donnant des règles de conception et préconisations de mise en œuvre applicables aux marchés de travaux de bâtiment en France).

Action : suivi des travaux comité technique chargé de la rédaction du DTU 31.1, DTU 31.2, DTU 31.3 et soutien de l'action du centre technique FCBA (choisi pour conduire l'étude de caractérisation physico-mécanique du cryptomeria) accompagné de la filière bois de la Réunion.

.....
Titre : Note d'opportunité relative au classement du cryptomeria japonica de la réunion dans la norme NF B 52001

Auteur : CIRBAT

Date : mars 2012

Contenu : Note sur le classement du cryptomeria Japonica de l'île de la Réunion dans la norme NF B 52 001 suite à essais conduits par le Centre Technique FCBA afin de répondre à un besoin général des artisans et des Maîtres d'œuvre de disposer d'une connaissance et de certification du produit dans les usages, d'habitat collectif et de commande publique. Il s'agit d'obtenir la garantie en assurance décennale lors de l'utilisation de cette essence et sa conformité à la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE.

Intérêt pour notre mission :

Interrogation sur les freins de développement des matériaux pour le marquage CE et état des démarches à accomplir.

.....
« Article de presse » : Rémy Cazeaux directeur de Sciages de Bourbon

Le journal de l'île de La Réunion du 26/01/2013 :

Intérêt pour notre mission : état des lieux de la fabrication locale de matériaux

Vues sur l'équipement de la scierie et potentiel ; compétences de son directeur ; volume de bois sciés commercialisés en 2012 (dont 10 000m3 de cryptomeria)

.....
Titre : Les titres professionnels du ministère de l'emploi, accessibles par la voie de la formation et de la validation des acquis de l'expérience à la Réunion

Année : liste mise à jour août 2012

Auteur : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Contenu : liste des titres professionnels et des organismes dispensant les formations de niveau III, IV et V

.....
Titre : innovation en formation

Année : 20005 – Plaquette CEDEFOP

Auteur : réseau TTnet ("formation des formateurs") France

Contenu : impact des démarches qualité en formation ouverte et à distance sur la professionnalisation des acteurs de la formation : aide au choix des critères d'analyse qualitative des actions de formation (p. 47 et suivantes) ; la VAE (validation des acquis de l'expérience) dans les métiers de la formation (p.85 et suivantes)

Intérêt pour notre mission : une analyse intéressante des contenus de la formation de formateurs : le doublement du nombre d'apprentis qui est l'objectif de La Région Réunion passera par un recrutement d' « apprenants »

.....
Titre : Tableau de bord de l'apprentissage dans le bâtiment et les travaux publics.

Année : édition 2010

Auteur : CCCA - BTP

Contenu : Présente les indicateurs de l'apprentissage sur les régions françaises, y compris DOM.

FORMATION

LE ROLE DE LA FRBTP

En raison notamment de sa compétence régionale, La FRBTP joue un rôle majeur dans le domaine de la Formation professionnelle, et principalement dans celui de la Formation Continue.

Les entreprises attendent de la formation continue qu'elle soit efficace, réactive et concrète.

La formation continue ne doit pas se limiter à une acquisition de savoir ; elle doit surtout conduire à un développement des compétences des salariés, contribuant de fait à la performance de l'entreprise. Elle doit pouvoir faire la preuve, par ses actes, de sa plus-value pour l'entreprise et les salariés.

A l'instar des Fédérations nationales Bâtiment et Travaux Publics qu'elle représente, la Fédération Réunionnaise du BTP participe activement aux réflexions et aux orientations en matière de formation professionnelle BTP, principalement :

- au sein de la Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi et la Formation – CPREF.BTP,
- au sein de l'ARFOBAT, dont elle est membre du Conseil d'Administration,
- au sein du CFA du BTP de St André, dont elle est membre du Conseil de Perfectionnement,
- au sein du CFA CCIR, dont elle est membre du Conseil de Perfectionnement
- au sein de l'IUT de St Pierre, dont elle est membre du Conseil d'Administration.

La FRBTP s'investit particulièrement :

- dans la mise en œuvre à La Réunion de la formation « ESJDB » - Ecole Supérieure des jeunes Dirigeants du BTP,
- dans le lancement à La Réunion d'une formation en alternance d'Ingénieur BTP de chantier, formation CCIR / CESI,
- dans le lancement d'une formation Ingénieur Construction Durable et Environnement,
- dans l'identification prospective des besoins de compétences des entreprises, notamment au regard du développement des énergies renouvelables et à l'évolution des métiers liés à la maîtrise de l'énergie et à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.
- dans la promotion des métiers du BTP, directement par ses actions et manifestations ou en lien avec le Centre de Ressources du BTP et avec l'AFDET.

L'Information du Dirigeant

N°45/12

Ecole Supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment - ESJDB
(Appelée également « Entrepreneurs du Bâtiment »)

Evolution du Cursus

A l'occasion de l'information dirigeant n° 45/11 nous vous avons fait part des excellents résultats de la 4^{ème} promotion **Entrepreneurs du Bâtiment- ESJDB** la Réunion, venue à terme le 18 novembre 2011 (remise des diplômes faite à l'Assemblée Générale du vendredi 13 avril 2012), et sommes revenus brièvement sur l'histoire de cette formation au cours des 20 dernières années.

Créée en 1994 par la volonté de la Fédération Française du Bâtiment, l'ESJDB avait pour objectifs de former les futurs repreneurs ou créateurs d'entreprises de bâtiment. Rapidement, cette formation fut pour une grande part orientée vers les « repreneurs » ; en effet, à cette époque, 100 000 entrepreneurs prévoyaient de partir à la retraite. Il s'est ensuite agi de trouver le public à former. Après un rapide constat, ces « repreneurs » potentiels faisaient souvent déjà partie de l'équipe de direction (des salarié(es)), ou encore des membres de la famille des chefs d'entreprise (époux (ses), fils et filles...). Ce métier de « chef d'entreprise », la FFB le connaît bien, et c'est tout naturellement qu'elle a mis en place un programme, qui s'est adapté au fil du temps, à l'évolution des exigences.

Aujourd'hui, **Entrepreneurs du Bâtiment - ESJDB**, est la seule formation spécifique de notre profession qui prépare au métier de dirigeant d'entreprise du B.T.P. Cette formation, la FFB l'a construite pratique et concrète, elle s'appuie sur des techniques éprouvées, des études de cas réels, et des partages d'expériences vécues. Quatre principes pédagogiques animent l'équipe d'experts-formateurs : la formation progressive, le contenu concret, les séances actives, l'utilisation intensive de l'outil informatique. Soulignons la reconnaissance de cette formation par un titre de niveau III (BAC + 2).

A ce jour, plus de 2500 « élèves » sont diplômés « **Entrepreneurs du Bâtiment - ESJDB** ». Parmi eux, 57 réunionnais(es) parmi les 4 promotions.

Depuis janvier 2012, l'ESJDB a instauré une nouvelle version avec un cursus davantage condensé, adaptée aux contraintes actuelles des futurs dirigeants, et plus que jamais en lien avec leurs entreprises. Cette nouvelle formule apporte :

- Un nouveau rythme, désormais de 70 jours (525 h) répartis sur 13 mois, et un mois de projet professionnel ;
- Une vision élargie des enjeux de la fonction, via un stage en entreprise tierce réaménagé et la conduite d'un projet collectif conforté ;
- Une mise en avant du projet professionnel, par une relation renforcée avec les entreprises des stagiaires et centrée sur le plan d'action du candidat.

FEDERATION REUNIONNAISE DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Angle des rues du Pont & de la Boulangerie
B.P. 108 - 97462 SAINT-DENIS CEDEX
TEL. 0262 41.70.87 - FAX 0262 21.55.07 - www.frbtp.re

EXTRAIT CHARTE REUNIONNAISE D'INSERTION applicable aux MARCHES PUBLICS de TRAVAUX de BTP

Préambule

Au cours de la dernière décennie, l'Etat s'est engagé dans un vaste programme de rénovation urbaine, qui a fait l'objet de la loi du 1er août 2003 portant sur l'orientation et la programmation pour la ville et la rénovation urbaine.

La réalisation de travaux importants associés à ce programme peut être l'occasion de faire reculer le chômage, notamment les quartiers dits « défavorisés » ; réduire les situations d'exclusion par le retour au travail est ainsi et de fait une ardente obligation.

A La Réunion, certaines collectivités se sont engagées dans les chartes locales pour l'insertion et l'emploi, notamment dans le cadre de programmes de rénovation urbaine (programmes ANRU). Simultanément et depuis quelques années, les clauses d'insertion dans les marchés publics de travaux de BTP se sont diffusées, y compris hors du champ de ces programmes. Or, le constat a été fait que certains marchés publics de travaux de BTP comportent des taux et des conditions d'insertion jugés difficilement réalisables par les entreprises.

La question de la clause sociale dans les marchés publics de travaux de BTP a ainsi été posée dans le cadre du Haut Conseil de la Commande Publique – HCCP. Dans ce cadre, les acteurs de la commande publique partagent l'idée que l'insertion doit se construire en partenariat avec les maîtres d'ouvrage et les acteurs de l'emploi et de l'insertion, sur la base d'un dialogue constructifs avec les entreprises soumissionnaires puis attributaires.

Contexte du BTP réunionnais :

Historiquement, le BTP est un secteur à fort potentiel d'emplois ; il est aussi très impliqué en matière d'insertion professionnelle. Dans le seul secteur du Bâtiment, les entreprises forment et intègrent des Jeunes par la voie de l'apprentissage (93.000 en 2009) et des publics en difficulté à l'aide de contrats De professionnalisation (10.500 en 2009). A La Réunion, 5.000 jeunes sont en formation, initiale ou Continue, dans les différentes filières du BTP, et notamment de l'apprentissage au niveau ingénieur.

Au cours des deux dernières années – 2009 et 2010 – le volume d'activité du secteur BTP a chuté de 35 %. Dans le même temps, le BTP réunionnais a perdu 35 % d'entreprises et artisans employeurs et Plus de 7.000 emplois directs (auxquels s'ajoutent environ 3.000 emplois intérimaires).

Fin 2008 la Profession avait mis en place, avec la DTEFP et l'ARFOBAT, un « Plan de soutien à

L'Emploi dans le BTP » ; mise en œuvre en 2009 et 2010, cette action a eu pour objectif de limiter les Licenciements et, simultanément, d'améliorer les qualifications et les compétences du personnel ainsi Conservé dans les entreprises.

1. Objet de la charte

La présente « **Charte Réunionnaise pour l'insertion dans le BTP** » a pour objet de définir les Conditions et les modalités d'application, à La Réunion, des clauses sociales dans les marchés Publics de travaux du BTP.

Elle est applicable aux porteurs de projets et aux maîtres d'ouvrage publics de La Réunion Signataires de la présente charte - [notamment ceux contractant avec l'ANRU - lorsqu'ils prévoient dans leurs consultations des clauses sociales et environnementales \(article 14 du Code des Marchés Publics\)](#).

Les signataires de la présente charte s'accordent à considérer que le critère d'insertion Ne peut être utilisé pour l'attribution d'un marché de travaux, puisque l'objet du marché Porte sur des travaux et non sur l'insertion.

▪ LES OUVRAGES COLLECTIFS

Titre : Rapport à DGHUP sur l'impact des règles accessibilité dans la construction de Logements neufs.

Année : juin 2012

Auteur : Syndicat de l'architecture, architectes Emmanuelle COLBOC, Cristina CONRAD

Contenu : production d'un groupe de travail autour de la sous-direction de la Qualité et du Développement durable dans la Construction au MEDDTL : constat d'une normalisation on adaptée à la diversité des handicaps particuliers

Intérêt pour notre mission : les thèmes abordés sont intégralement applicables à l'objet de notre étude.

Titre : Synthèse des débats de la 3^{ème} conférence Outre-mer AFD / CEROM «Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer »

Volet Insertion économique des jeunes ultramarins sur le marché de l'emploi : résultats de l'enquête « migration, famille, vieillissement » menée en 2010 dans les 4 DOM historique

Année : Paris novembre 2011,

Auteur : Claude-Valentin MARIE et Franck TEMPORAL (Institut National d'Etudes Démographiques)

Contenu (page 2 et 3 de la synthèse) : Cette enquête montre l'ampleur des populations domiennes concernées par les migrations en direction de la métropole.

En moyenne 47 % des natifs âgés de 18 à 79 ans ont connu une migration durable (plus de 6 mois). Ces départs concernent au premier chef les 18-34 ans, motivés par la poursuite d'études supérieures et la recherche d'emploi. La pyramide des âges des DOM se distingue ainsi de celle de métropole par un creux sur la tranche d'âge des 20-34 ans. En effet, le taux de résidence métropole est le plus élevé pour les 20-34 ans.

Par ailleurs, plus le niveau de diplôme est élevé, plus forte est la part des migrants durables. Ce sont donc bien les plus qualifiés qui partent le plus en métropole et qui y restent le plus longtemps.

Au fil des générations, on observe une élévation globale du niveau de qualification des natifs domiens vivant en métropole, puisque la part des diplômés du supérieur des 18-34 ans résidant en métropole est désormais plus élevée que celle des plus de 35 ans.

D'un autre côté, les natifs des DOM n'ayant jamais quitté leur département (16 % en moyenne) sont peu ou pas qualifiés, souvent au chômage et dans les situations les plus précaires, tandis que les plus enclins au retour sont les moins diplômés (choix d'un repli dans l'espace familial et communautaire de préférence à une situation de précarité en métropole). Ces flux migratoires jouent ainsi en défaveur des DOM.

Intérêt pour notre mission : lien entre formation, environnement concurrentiel et impact sociologique

Titre : Approche comparée des évolutions macro-économiques des Outre-mer/ 3^{ème} conférence Outre-mer AFD / CEROM «Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer »

Année : novembre 2011

Auteur : INSEE - Claude PARAIN Chargé de mission

Contenu : diapositive 25. Comparaison de l'évolution des taux d'emploi et de chômage entre chacun des DOM et avec la France, entre 2001 et 2010.

Conclusions :

4. Une croissance économique remarquable dans la plupart des Outre-mer accompagnée d'une forte croissance de l'emploi
5. Mais elle n'a pas permis à tous les territoires de rattraper leur retard en matière de revenu. La Guyane reste à l'écart

6. Elle n'a pas été suffisante pour améliorer le taux d'emploi et faire diminuer durablement le chômage
7. Il est nécessaire de développer de nouvelles activités en s'appuyant sur l'innovation et de s'ouvrir vers les pays voisins.

Intérêt pour notre mission : la demande d'emploi est cruciale, et la formation devant l'accompagner.

Titre : La formation professionnelle : modalités et efficacité en Outre-mer / 3^{ème} conférence Outre-mer AFD / CEROM «Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer »

Année : novembre 2011

Auteur : François de Lavergne et Julien Nègre - AMNYOS Groupe

Contenu :

1. L'interrogation sur le lien formation professionnelle développement économique
2. La formation professionnelle comme instrument de réponse à des besoins sectoriels en compétences

Concernant notamment l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins sectoriels, il est noté

- dans le BTP, de grandes difficultés liées à la crise et au ralentissement de la défiscalisation, des grands groupes très autonomes dans leur stratégie de formation, des TPE/PME moins investies; enjeu de l'apprentissage, questions à court terme de l'adaptation à la réglementation et à moyen terme des ENR;
- La GPEC, pour adapter les compétences aux emplois présents dans l'entreprise et répondre aux évolutions, encore peu développée dans les DOM, mais avec des avancées (Guadeloupe CCIG, logique du C-PRDF à La Réunion et études préalables de branche)

En conclusion, il est préconisé de :

- Multiplier les passerelles entre le monde de l'école et celui des entreprises (offre de stages, mutualisation des moyens, évolution des programmes) et notamment développer l'apprentissage à travers les contrats d'objectifs et de moyens ;
- Améliorer la connaissance des relations emploi-formation et des métiers en développant les systèmes d'information, en intégrant la coopération entre professionnels et analystes ; faire vivre les instances de concertation sur la durée notamment autour du suivi dynamique des schémas ; développer la GPEC en partenariat.
- Développer la structuration et la qualité de l'offre de FPC (équilibre entre l'offre publique et l'offre privée, concertation/ conférences des financeurs, labellisation qualité, mutualisation d'équipements et de moyens)

Intérêt pour notre mission : ces points relevés se confirment lors de nos entretiens et nous ne pouvons que suivre les préconisations. L'intérêt porté à une agence d'intérim spécialisée dans le BTP (la part du BTP dans l'intérim était de 23.3% en 2009) permet de mieux comprendre les relations emploi-formation en s'efforçant de répondre à des besoins en compétences non satisfaits.

Titre : Une entreprise dans un DOM, est-ce que cela change la donne ?/ 3^{ème} conférence Outre-mer AFD / CEROM «Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer »

Année : novembre 2011

Auteur : Agence française de Développement

Contenu : Une analyse comparative des entreprises des DOM et de métropole menée avec la participation de l'INSEE qui a mis à disposition des auteurs des séries de comptes économiques régionaux ainsi que des tableaux de données agrégées, produits à la demande à partir de la source FICUS, et permettant, dans le respect des règles du secret statistique, de procéder aux différents retraitements statistiques.

Elle rappelle le dispositif spécifique de mesures en faveur des entreprises outre-mer (p. 13 à 15)

Egalement l'étude présente une comparaison de l'évolution des tissus d'entreprises domien et métropolitain de 2000 à 2007

Intérêt pour notre mission : l'étude

Outre qu'elle donne un aperçu des différences existant entre les DOM du point de vue de l'activité des entreprises (poids relatif),

Répartition des entreprises et de leur activité suivant les DIOM en 2007 (source : calcul AFD, à partir de données FICUS – INSEE)					
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Ensemble DOM
nombre d'entreprises	25,3%	27,9%	7,5%	39,3%	100%
CA	22,8%	23,8%	7,0%	46,3%	100%
VA	22,2%	23,9%	6,9%	47,0%	100%
effectif salarié	23,3%	23,5%	6,7%	46,5%	100%

Elle montre la part et l'importance relative des contributions des micro-entreprises et des PME à la valeur ajoutée totale des entreprises et la part des ETI (plus de 250 salariés) dans l'activité :

Comparaison de la structure des tissus d'entreprises domiens et métropolitains en 2007	
<ul style="list-style-type: none">- Une orientation plus commerciale et moins industrielle- Dans les DOM, les micro-entreprises et les PME génèrent plus de 80% de la valeur ajoutée des entreprises- Les tissus d'entreprises des DOM ne sont pas atypiques au regard des départements de métropole	
<p>Les contributions des micro-entreprises et des PME à la valeur ajoutée totale des entreprises sont beaucoup plus importantes dans les DOM. Elles représentent respectivement 33% et 51% de la valeur ajoutée totale contre 18% et 31% en métropole. A l'inverse, du fait notamment des grandes entreprises (de plus de 5000 salariés) qui représentent un cinquième de l'activité en métropole alors qu'elles sont absentes outre-mer, les entreprises de plus de 250 salariés génèrent la moitié de l'activité en métropole contre seulement 15% outre-mer.</p>	

Nous pouvons nous appuyer sur ces chiffres pour tenter des propositions.

Rappel : les définitions utilisées pour les catégories d'entreprises sont les suivantes (décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008) :

- les micro-entreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les petites et moyennes entreprises (PME) ont un effectif compris entre 10 et 249 personnes et ont un chiffre d'affaires n'excédant pas 50 millions d'euros ;
- les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont un effectif compris entre 250 et 4999 personnes et un chiffre d'affaires n'excédant pas 1 500 millions d'euros ;
- les grandes entreprises (GE) ont un effectif de 5000 personnes ou plus ou un chiffre d'affaires supérieur à 1 500 millions d'euros.

Les filiales des grands groupes localement se situent dans la catégorie Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI)

Titre : Le marquage CE

Année : juin 2011

Contenu : Un exemple de certification d'un marquage CE de granulats

Intérêt pour notre mission : le processus du système d'attestation de conformité 2+.

.....

Titre : Rapport de synthèse du CEB BTP Martinique 2012

Année : 2012

Auteur : CC DOM – DIECCTE 972-CEP

Intérêt pour notre mission : La thématique sur l'offre de la formation et l'environnement du travail

5. ANNEXES

5.1. Lettre de mission



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
Sous-Direction de la qualité et du développement
durable dans la construction
Bureau de l'économie de la construction
Affaire suivie par : Aurélien CHAZEL
☎ 01 40 81 76 08
aurelien.chazel@developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'OUTRE-MER
Délégation Générale à l'Outre-Mer
Service des politiques publiques
Département de l'écologie, du logement,
du développement et de l'aménagement durable
Affaire suivie par : Georges SAINT-LOUIS AUGUSTIN
☎ 01 53 69 29 90
georges.saint-louis-augustin@outre-mer.gouv.fr

Paris, le 2 Avril 2012

Madame, Monsieur,

La Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) ainsi que la Délégation Générale à l'Outre-mer (D&G&EOM) ont lancé une étude sur la connaissance des gisements d'économies des coûts de la construction des logements neufs dans les départements d'outre-mer. Elle se déroule sous l'égide des ministères de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) et de l'outre-mer (MOM).

En effet, le constat a été fait du manque de données récentes, disponibles et objectives relatives aux coûts de la construction dans les DOM, la dernière étude produite dans ce domaine datant de février 1991.

Or, dans le contexte actuel de maîtrise de la dépense budgétaire liée à la mise en œuvre de la politique du logement social en outre-mer, il devient nécessaire de mieux connaître les déterminants et leviers sur lesquels la puissance publique peut agir afin d'accroître l'offre de logements disponibles et satisfaire des besoins sociaux qui restent forts tout en contenant autant que possible ses niveaux d'intervention.

Ainsi cette étude vise à connaître les coûts de la construction en outre-mer et à identifier des pistes et gisements d'économie potentiels. Pour le prestataire retenu qui est le **groupement Mascareignes EDI**, représenté par **Madame Maria BONNOT** et composé du **CiEA (Antoine GEOFFROY)**, de **Pierre Investissement Ingénierie (Habib Ben CHADOULI)** et **Philippe Villard Consultant**, il s'agira dans un premier temps de rassembler les études existantes sur le prix de revient des logements neufs et les coûts de la construction et d'en analyser l'évolution ainsi que les coûts de la construction dans le temps.

Au cours de cette étude, il est prévu des interviews d'acteurs locaux du domaine de la construction neuve (bailleurs sociaux, promoteurs, agents immobiliers, notaires, maîtres d'ouvrage, services de l'Etat ...) afin notamment de comprendre leurs pratiques, d'identifier les prix de revient et coût de la construction des différents produits puis de décomposer et d'estimer leurs coûts par étapes de chantier et par type de logement.

Dans un second temps, en matière d'identification des pistes de gisements d'économie des coûts de la construction, il s'agira pour le groupement de mesurer, à partir des pistes qu'il aura identifiées, les économies potentielles sur les coûts de la construction eu égard à différents facteurs explicatifs (RTAA DOM, main d'œuvre, matériaux, équipements...).

L'échéancier initial prévoit la remise du rapport avant la fin du premier semestre 2012.

C'est dans ce cadre que les membres de ce groupement vous solliciteront afin de recueillir vos observations ainsi que tout élément utile à la bonne marche de cette étude.